

**DÉPARTEMENT  
DE L'INSTRUCTION PUBLIQUE  
ET DES CULTES**

**COMPTE RENDU POUR 1968**

## Table des matières

- I. Législation (p. 5).
- II. Motions (p. 7).
- III. Conférences intercantionales : Conférence des chefs de départements de l'instruction publique (p. 11). — Conférence des chefs de services (p. 13). — Conférence permanente de coordination entre les universités romandes (p. 14). — Conférence suisse des bourses d'études (p. 14).
- IV. Secrétariat général : Personnel, Conférence des chefs de services, Conseil de la réforme et de la planification scolaires (p. 15). — Secrétariat des cours et examens (p. 16). — Séminaire pédagogique de l'enseignement secondaire (p. 18). — Centre de recherches psychopédagogiques de l'enseignement secondaire (p. 19). — Office cantonal d'orientation professionnelle (p. 20). — Fournitures et éditions scolaires (p. 21). — Centre d'initiation au cinéma (p. 22). — Commission cantonale du cinéma scolaire, Commission cantonale d'éducation routière, Sport-Toto (p. 23).
- V. Enseignement primaire : Personnel (p. 27). — Elèves (p. 29). — Groupements intercommunaux, construction scolaires (p. 31). — Enseignement (p. 32). — Hygiène (p. 39). — Institut des enfants sourds de Moudon (p. 40). — Subvention et allocations (p. 41).
- VI. Enseignement secondaire : Personnel (p. 43). — Elèves (p. 44). — Enseignement (p. 54). — Bâtiments, contrôle médical des établissements cantonaux d'instruction secondaire (p. 56). — Ecolages, dispenses d'écolages, bourses d'études (p. 57). — Enseignement privé (p. 58).
- VII. Enseignement supérieur et cultes : Activité du service (p. 59). — Université (p. 64). — Chronique des facultés et des écoles qui s'y rattachent (p. 69). — Ecole polytechnique de l'Université de Lausanne (p. 84). — Bibliothèque cantonale et universitaire (p. 94). — Bibliothèque Pour Tous (p. 106). — Archives cantonales vaudoises (p. 107). — Musée cantonal des beaux-arts (p. 110). — Musée cantonal d'archéologie et d'histoire (p. 115). — Musée romain, Avenches (p. 116). — Cabinet des médailles (p. 119). — Musée de botanique (p. 120). — Jardin botanique de Lausanne (p. 121). — Jardin alpin de Pont-de-Nant (p. 122). — Musée géologique cantonal (p. 123). — Musée zoologique (p. 125). — Monuments historiques (p. 128). — Ecole cantonale des beaux-arts et d'art appliqué (p. 129). — Eglise évangélique réformée du canton de Vaud (p. 130).

## I. Législation

- Loi du 25 septembre 1968 modifiant celle du 14 décembre 1965 sur l'orientation et la formation professionnelles.
- Loi du 25 septembre 1968 modifiant celle du 25 février 1908 sur l'instruction publique secondaire.
- Loi du 18 novembre 1968 modifiant celle du 25 mai 1960 sur l'instruction publique primaire et l'enseignement ménager postsecondaire (art. 95).
- Décret du 21 février 1968 accordant un crédit pour l'aménagement de locaux pour le Gymnase cantonal de la Cité.
- Décret du 15 mai 1968 accordant un crédit pour la réalisation des premiers travaux d'infrastructure de la Cité universitaire vaudoise de Lausanne-Dorigny.
- Décret du 15 mai 1968 ratifiant la convention entre la Confédération et l'Etat de Vaud pour la reprise de l'EPUL par la Confédération.
- Décret du 2 décembre 1968 accordant un crédit pour l'élaboration d'un projet pour le Centre d'enseignement secondaire supérieur du Nord vaudois.
- Arrêté du 16 février 1968 sur le classement des antiquités et monuments historiques.
- Arrêté du 4 juin 1968 sur l'institution provisoire du rectorat de l'Université de Lausanne.
- Arrêté du 6 août 1968 modifiant le règlement d'application de la loi du 25 mai 1960 sur l'instruction publique primaire et l'enseignement ménager postsecondaire, du 11 avril 1961 (art. 196).

## II. Motions

Retardé par la difficulté, faute de candidats, de désigner le délégué à la réforme et à la planification scolaires, le rapport du Collège d'experts du CREPS, espéré pour 1968, pourra vraisemblablement être présenté en 1969. Il constituera réponse, partielle ou complète, aux motions suivantes :

Gfeller et consorts, printemps 1960, concernant l'organisation des classes du degré supérieur primaire.

Deppen et consorts, printemps 1960, concernant le statut général de l'école vaudoise.

Gfeller et consorts, février 1964, demandant une adaptation des programmes secondaires et d'autres aménagements en vue de faire bénéficier de l'instruction secondaire un plus grand nombre d'enfants.

Petit et consorts, août-septembre 1965, concernant la réforme de structure de l'école vaudoise.

Kuttel et consorts, août-septembre 1965, sur le même objet.

Anne-Catherine Ménétrety et consorts, mai 1967, concernant la réforme de structure de l'école vaudoise.

Rochat et consorts, août-septembre 1964, concernant le recrutement et la formation des instituteurs.

L'institution d'une Ecole normale complète à Yverdon, l'ouverture de classes de l'Ecole normale de Montreux, et surtout l'organisation des classes de formation pédagogique pour bacheliers, répondent à cette motion.

Ogay et consorts, automne 1964, concernant la création d'un Centre de recherches pédagogiques.

Un projet d'Institut romand de recherches et de documentation pédagogiques est à l'étude et sera soumis en 1969 à la Conférence des chefs de Départements de l'instruction publique de la Suisse romande et du Tessin.

La loi sur l'aide aux études et à la formation professionnelle est prête et la commission extra-parlementaire, qui doit l'étudier, en voie de constitution.

Cette loi répondra aux motions :

Cousin et consorts, automne 1963, concernant les frais résultant de la fréquentation d'établissements supérieurs.

Rochat et consorts, automne 1963, concernant les bourses d'études.

Deppen et consorts, août-septembre 1965, concernant les allocations d'études.

Hofmann et consorts, printemps 1960, concernant la collaboration des universités romandes.

L'institution et les travaux de la Conférence universitaire romande et de la Commission permanente de coordination entre les universités romandes, répondent à cette motion.

Nicod et consorts, automne 1963, concernant l'éducation des adultes.

Carrard et consorts, août-septembre 1965, sur le subventionnement de la construction des locaux paroissiaux.

La question de l'éducation des adultes est portée sur le plan parlementaire fédéral; il convient d'en tenir compte sur le plan cantonal; des propositions pourront, on l'espère, être présentées en 1969.

Gavillet, septembre 1965, demandant la modification de l'article 7 de la loi sur l'instruction publique primaire.

Le projet de loi, élaboré en 1968 déjà, pourra être présenté en 1969.

Rochat et consorts, printemps 1966, concernant les examens annuels de l'école primaire.

A l'étude.

Pahud et consorts, printemps 1966, demandant le transfert du Service de la formation professionnelle du Département de l'agriculture, de l'industrie et du commerce au Département de l'instruction publique et des cultes.

La loi du 24 février 1969, modifiant celle du 10 novembre 1920 sur l'organisation du Conseil d'Etat, répond à cette motion.

Isabelle de Dardel, février 1967, demandant l'institution d'un programme d'éducation sexuelle dans les écoles.

La commission d'information sexuelle du Centre médico-social de Pro Familia a changé de président en 1968; ses travaux se poursuivent.

Clavel et consorts, mai 1967, demandant l'introduction, à titre d'expérience, du programme mis au point par les experts de la Société pédagogique romande.

Les travaux de la CIRCE (Commission interdépartementale romande pour la coordination de l'enseignement), qui a recouru à des experts d'une grande autorité, montrent que le programme de la SPR doit être assez sensiblement amendé. Un programme commun sera mis au point par la CIRCE dans un proche avenir.

Clavel et consorts, décembre 1967, demandant la modification des art. 128-129 de la loi sur l'instruction publique primaire et l'enseignement ménager postscolaire.

A l'étude.

Rochat et consorts, février 1968 : mise sur pied d'un statut des catholiques vaudois.

Favre, septembre 1968, introduction d'un impôt ecclésiastique. A l'étude.

Anne-Catherine Menétrey et consorts, professions parascolaires.

A l'étude dans le cadre d'un projet de création d'un Service de l'enfance déficiente.

Emilie Zum Brunn, mai 1968, enseignement des branches principales.

A l'étude.

Perey, septembre 1968, introduction dans la loi sur l'instruction publique secondaire du 25 février 1964 de certaines dispositions permettant la création de collèges secondaires intercommunaux.

Une étude préalable, du point de vue juridique, est en cours ; une commission extra-parlementaire sera constituée.

Kratzer, décembre 1968, Centre d'enseignement secondaire supérieur dans l'Est vaudois,

A l'étude.

## 3. Bourses d'études

	1968	
	Nombre de bénéficiaires	Montants
Gymnase de la Cité . . . . .	108	Fr. 108 850.—
Gymnase du Belvédère . . . . .	63	» 78 500.—
Ecole supérieure de commerce . . . . .	74	» 98 700.—
Ecole normale de Lausanne . . . . .	93	» 70 970.—
Ecole normale de Montreux . . . . .	15	» 7 500.—
Ecole normale d'Yverdon . . . . .	36	» 21 300.—
Classes de formation pédagogique . . . . .	7	» 3 800.—
Etablissements hors du canton . . . . .	40	» 56 450.—
Etablissements privés du canton . . . . .	5	» 9 350.—
Gymnase du soir . . . . .	17	» 1 400.—
Cours préparatoire aux examens d'admission aux écoles de personnel soignant . . . . .	6	» 16 000.—
Brevet de maîtresse secondaire . . . . .	4	» 7 500.—
Collège secondaire du Belvédère . . . . .	1	» 700.—
<b>Totaux 1968</b>	<b>469</b>	<b>Fr. 481 020.—</b>
<b>Totaux 1967</b>	<b>380</b>	<b>Fr. 415 810.—</b>
Augmentation . . . . .	89	Fr. 65 210.—
Moyenne par bénéficiaire	1968 = Fr. 1026.—	1967 = Fr. 1095.—

## Enseignement privé

Au cours de l'année 1968, la Commission consultative de l'enseignement privé a tenu trois séances. Se fondant sur les propositions de cette commission, le Département a accordé :

- 2 autorisations de diriger,
- 286 autorisations d'enseigner.

Il a renouvelé en outre :

- 42 autorisations d'enseigner,
- pour la période administrative qui se termine à fin 1970.

Les émoluments encaissés pour l'enseignement privé au cours de l'année 1968 s'élèvent à 2014 fr. 30.

## VII. Enseignement supérieur et cultes

### Activité du service

#### Aide de la Confédération aux cantons universitaires

Le régime provisoire des subventions de la Confédération (1966-1968) a permis au canton de Vaud de réaliser des investissements importants aussi bien pour l'Université de Lausanne que pour son Ecole polytechnique. Ces investissements ont absorbé la presque totalité de l'aide promise par l'ordonnance fédérale du 14 octobre 1966, ne laissant qu'un peu plus d'un million pour les dépenses d'exploitation qui ont elles aussi beaucoup augmenté.

Mais si 1968 a été la dernière année du régime provisoire, elle a été aussi celle de l'adoption par les Chambres fédérales, le 28 juin dernier, de la « Loi fédérale sur l'aide aux universités ». Le régime dit « définitif », instauré pour une première période de subventionnement de six ans (1969 à 1975), va permettre à notre canton de faire face aux dépenses importantes prévues pour son université ces prochaines années, tant dans le domaine des dépenses courantes où les subventions de base seront les bienvenues, que dans celui des constructions, à Dorigny plus particulièrement.

L'aide fédérale postule cependant un renforcement de la collaboration et de la coordination entre les universités. Sur le plan romand des accords entre deux ou plusieurs cantons ont été sanctionnés pour permettre une collaboration interuniversitaire dans les domaines de l'astronomie, de la biochimie ou des lettres. Les chefs des départements de l'instruction publique des cantons de Fribourg, Vaud, Neuchâtel et Genève ont institué une Commission permanente de coordination entre les universités romandes. Les premiers résultats obtenus par cette commission sont des plus encourageants. La coordination interuniversitaire sur le plan suisse s'édifie aussi grâce à l'action conjuguée de la Conférence universitaire suisse et du Conseil suisse de la science.

#### Transfert de l'EPUL à la Confédération

1968 a été aussi une année décisive pour le canton de Vaud. En effet, le Grand Conseil vaudois a ratifié en date du 15 mai 1968 la convention conclue le 14 mars 1968, entre la Confédération suisse et le canton de Vaud, au sujet du transfert de l'Ecole polytechnique de l'Université de Lausanne à la Confédération.



Le Conseil des Etats tout d'abord, le Conseil national ensuite ont accepté les propositions qui leur étaient faites par le Conseil fédéral. La reprise de l'EPUL par la Confédération est devenue effective le 1<sup>er</sup> janvier 1969.

Certes, il y a encore de nombreuses questions à régler avant que ce transfert soit complet; les rapports entre l'Université de Lausanne et l'EPFL devront être précisés; la collaboration entre la Faculté des sciences et l'institution fédérale doit faire l'objet de conventions bien assises; la répartition des terrains de Dorigny entre les deux hautes écoles est maintenant chose faite; il reste par contre à régler toutes les questions relatives à l'infrastructure des terrains, aux équipements de base ou encore aux installations de sport.

Si le transfert de l'EPUL à la Confédération était devenu une nécessité pour une saine politique universitaire et du point de vue économique, il ne faut pas tourner cette page historique sans se souvenir de tous les sacrifices consentis depuis 1853 par le canton de Vaud pour l'enseignement technique supérieur, pour le renom et le rayonnement de l'EPUL. On peut dès lors comprendre la nostalgie éprouvée dans certains milieux; mais en dépit de ce sacrifice que représente pour notre canton le renoncement à une haute école cantonale, il faut se réjouir de pouvoir ainsi contribuer au développement de la technique en Suisse et à l'essor industriel du pays tout entier.

#### Aide aux études et à la formation professionnelle

C'est en 1965 que le Conseil d'Etat a désigné une commission composée de représentants des divers services de l'administration vaudoise qui allouent des bourses, subsides ou prêts à ceux qui ont besoin d'une aide financière pour poursuivre leurs études ou acquérir une formation professionnelle.

Il s'agissait pour cette commission d'étudier en particulier les problèmes posés au canton par l'application de la loi fédérale du 19 mars 1965 sur « l'allocation de subventions pour les dépenses des cantons en faveur des bourses d'études ».

La Commission, sous la dynamique impulsion de son président, M. Marcel Monnier, ancien secrétaire général du département, a fait un travail décisif au cours de cette année et un avant-projet de loi sur « l'aide aux études et à la formation professionnelle » va être remis sous peu au Conseil d'Etat.

#### Avant-projet de la nouvelle loi sur l'Université de Lausanne

Dans le domaine législatif encore, il faut citer le travail accompli par une commission restreinte chargée par le Conseil d'Etat d'élaborer un nouveau projet de loi sur l'Université. Cette loi doit largement tenir compte des conditions actuelles de l'enseignement supérieur comme aussi des struc-

tures nouvelles qui doivent être celles d'une université moderne. Elle doit surtout remplacer la loi du 15 mai 1916 sur « l'Enseignement supérieur à l'Université de Lausanne ».

Les travaux préparatoires du groupe de travail sont maintenant terminés. Le Conseil d'Etat a désigné une commission extra-parlementaire pour examiner les textes qui ont été élaborés. Cette commission, présidée par le chef du Département de l'instruction publique et des cultes, comprend des représentants de nombreux milieux, politiques, économiques, universitaires, etc.; elle vient de se mettre au travail et on peut souhaiter qu'en 1969 notre Université sera dotée d'une loi moderne et compatible avec les exigences d'un enseignement efficace et rationnel.

Sans attendre cependant l'entrée en vigueur de la nouvelle loi, le Conseil d'Etat a, par voie d'arrêté en date du 4 juin 1968, décidé d'introduire l'une des dispositions prévues dans l'avant-projet de loi; il s'agit de l'institution d'un Rectorat, composé du recteur et de deux vice-recteurs, comme autorité exécutive de l'Université.

Le Rectorat est entré en fonction le 15 octobre 1968; il est donc trop tôt pour parler d'expérience; tout laisse cependant supposer que ce nouvel organe de l'Université sera de taille à faire face aux problèmes toujours plus nombreux qui se posent aujourd'hui à la haute école lausannoise et dont l'implantation progressive des facultés à Dorigny n'est pas le moindre.

#### Cité universitaire vaudoise de Lausanne - Dorigny

A la suite des importants rapports déposés en juillet 1967 par la Communauté de travail pour la mise en valeur des terrains de Dorigny, le Conseil d'Etat a soumis en automne dernier au Grand Conseil vaudois un projet de décret, lui demandant d'adopter le plan directeur de la future Cité universitaire vaudoise de Lausanne - Dorigny.

Fort de l'accord du législatif, le Conseil d'Etat a mis en place des organes efficaces pour passer à la réalisation des premiers projets. C'est ainsi que le 16 janvier 1968, il créait un comité directeur et un bureau de construction de la future Université. Ce comité directeur, composé de MM. E. Faillietaz, président, E. Dubochet et R. Givel, membres, a reçu pour mission d'assurer le transfert de l'Université de Lausanne sur les terrains de Dorigny, selon les principes généraux inscrits dans le plan directeur et dans les limites des disponibilités financières du canton et des subventions fédérales.

Le Comité directeur est doté de pouvoir étendu; il jouit d'une liberté d'action nécessaire et même indispensable à la réalisation de sa tâche. Il s'est mis immédiatement au travail et durant les mois qui se sont écoulés depuis sa désignation, il a poursuivi le travail amorcé par la Communauté de travail pour la mise en valeur des terrains de Dorigny. Il s'est en particulier attaché aux questions d'infrastructure, aux problèmes d'achat de terrains et surtout à l'élaboration d'un projet de Collège propédeutique pour la Faculté des sciences. Il a eu recours à la collaboration d'architectes et comme à celle des professeurs intéressés. Sur ce dernier

Note

point, le Comité directeur a été en mesure au début de l'été 1968 de proposer au Conseil d'Etat une solution intéressante; elle a été admise et les projets sont mis au point définitivement. Au début de 1969, Le Grand Conseil vaudois sera amené à voter d'importants crédits pour la construction du premier complexe de bâtiments qui sera édifié à Dorigny.

A une époque où tout se déroule à un rythme toujours plus rapide, la constitution du Comité directeur et du bureau de construction de la cité universitaire vaudoise permet de faire face à la situation et de discerner les problèmes qui doivent avoir la priorité sur d'autres. Un certain retard dans l'équipement de l'Université de Lausanne va être comblé: la réalisation des projets se fera par étapes, mais sans interruption jusqu'à l'achèvement complet. L'énergie du Comité directeur, l'ardeur qu'il met à étudier les problèmes complexes qui lui sont soumis donnent la certitude de la réussite.

### Protection des biens culturels

Le 21 mars 1967, le Conseil d'Etat a constitué une commission, chargée d'examiner les mesures à prendre pour la protection des biens culturels en cas de conflit armé.

Cette commission était composée de la façon suivante :

M. R. Anken, chef du service de l'enseignement supérieur et des cultes, président ;

MM. E. André, architecte au Département des travaux publics ;

R. Berger, directeur du Musée cantonal des Beaux-Arts ;

H. Bögli, conservateur du Musée romain d'Avenches ;

J.-P. Clavel, directeur de la Bibliothèque cantonale et universitaire ;

O. Dessemontet, directeur des Archives cantonales vaudoises ;

B. Hennard, chef de l'Office cantonal de la protection civile ;

E. Pelichet, archéologue cantonal.

M. R. Parisod, chef de l'Office communal de la protection civile de Lausanne, a également participé aux travaux de la commission.

Le secrétariat enfin est assumé par M. M. Depoisier, secrétaire aux Archives cantonales vaudoises.

La commission a tenu trois séances en 1968, séances consacrées principalement à l'examen des textes législatifs fédéraux : loi fédérale sur la protection des biens culturels en cas de conflit armé du 6 octobre 1966 et ordonnance d'exécution de cette loi du 21 août 1968. Ces textes sont entrés en vigueur par décision du Conseil fédéral le 1<sup>er</sup> octobre 1968.

Par ailleurs, les membres de la commission ont assisté à un cours sur la protection des biens culturels en cas de conflit armé, organisé à Montreux les 25 et 26 janvier 1968 par l'Institut suisse de cours administratifs de l'Ecole des Hautes études économiques et sociales de Saint-Gall.

A la fin de sa première année d'activité, la commission a présenté au Conseil d'Etat un rapport sur ses travaux et sur les mesures qu'il y aurait lieu de prendre dans notre canton.

C'est ainsi que, conformément aux directives du Département fédéral de l'intérieur, il propose la création à brève échéance d'un office cantonal vaudois de la protection des biens culturels, chargé principalement de suivre l'ensemble de ces questions.

#### Fonds cantonal des arts et des lettres

En remplacement de M. Jean-Marc Gallay, secrétaire de la commission, et démissionnaire au 31 décembre 1967, le Conseil d'Etat a désigné M. Charles Liechti, premier secrétaire au service de l'enseignement supérieur et des cultes.

Le 7 juin 1968, le Conseil d'Etat a également désigné M. Jean Henneberger, secrétaire général de l'Association des musiciens suisses, en remplacement de M. Charles Veillon, démissionnaire, et le 24 décembre 1968, il a pris acte de la démission de M. Henri Jean Perrochon, en qualité de délégué de l'Etat.

En 1968, le Département a accordé, sur préavis de la commission des subsides pour un montant de Fr. 49 770.— à des artistes (peintres, sculpteurs, écrivains, musiciens) et à des orchestres et sociétés chorales du canton.

Il faut ajouter à cette somme les subventions suivantes :

Orchestre de chambre de Lausanne . . . . .	Fr. 258 000.—
Orchestre de la Suisse romande . . . . .	» 110 000.—
Fonds du théâtre en Suisse romande . . . . .	» 275 000.—

#### Fonds cantonal des études supérieures

La commission du Fonds cantonal des études supérieures, présidée par M. le docteur Michel Secrétan, est composée de 4 professeurs, 4 étudiants, ainsi que du chef du Service de l'enseignement supérieur et des cultes.

Au cours du semestre d'été 1968, 464 bourses d'études ont été accordées et 553 au semestre d'hiver 1968. Ces chiffres englobent les cas anciens et nouveaux.

Les bourses d'études accordées représentent pour 1968 un montant total de Fr. 1 469 755.—, y compris les finances d'inscription. De cette somme, Fr. 77 510.— seront à rembourser à plus ou moins longue échéance.

A côté de l'aide donnée par le FCES, le département a continué, comme par le passé, à accorder un certain nombre de prêts d'honneur et de dispenses provisoires de finances de cours. Cette aide vise plus particulièrement les élèves de l'Ecole cantonale des Beaux-Arts et Arts appliqués de Lausanne, ainsi que ceux du Conservatoire de musique.

La commission d'experts des divers départements chargée d'étudier le problème général de l'aide aux études et à la formation professionnelle

et de préparer un projet de loi sur cet objet, a continué ses travaux en 1968. Ils ont porté essentiellement sur le problème des barèmes et sur les questions d'organisation et de procédure.

L'avant-projet qu'elle a élaboré sera soumis à une commission extra-parlementaire avant d'être présenté, après son adoption, par le Conseil d'Etat, au Grand Conseil.

## Université

**Nominations de professeurs.** — Durant cette période, le Conseil d'Etat a nommé, à titre de professeur, à l'Ecole des sciences sociales et politiques : MM. Jacques Bergier, Giovanni Busino, André Lasserre et François Masnata ; à la Faculté de médecine : M. Valentin Bonifas ; à la Faculté des lettres : MM. Jacques May et Jean-Luc Seylaz ; à la Faculté des sciences : MM. Marcel Burri, Heinz Cléménçon, Maurice Gailloud, Robert Huguenin, Samuel Steinemann ; à l'EPUL : MM. Philippe Choquard, Piet Cornaz, Marcel Jufer, Henri Matzinger et Jean-Pierre Vouga.

**Démissions et retraites de professeurs.** — MM. Paul Aebischer, Christophe Hauri et Pierre Jeanquartier.

**Statistique du corps professoral.** — A la fin de l'année académique 1967-1968, l'Université comptait — EPUL comprise — 34 professeurs honoraires, 93 professeurs ordinaires, 84 professeurs extraordinaires, 19 professeurs associés, 61 chargés de cours, 30 suppléants, 46 privat-docents, 4 maîtres-assistants et 15 lecteurs.

**Administration générale.** — Le Sénat a tenu trois séances ordinaires, les 14 décembre 1967, 21 mars et 11 juillet 1968, et une séance extraordinaire, le 20 juin 1968. La séance du 21 mars 1968 a été consacrée à la discussion et l'approbation de l'Organisation provisoire de l'Université. Cette nouvelle Organisation ayant reçu l'agrément du Conseil d'Etat, le 4 juin 1968, le Sénat a élu, dans sa séance du 20 juin 1968, le Rectorat qui sera en charge jusqu'à la mise en vigueur de la nouvelle loi sur l'enseignement supérieur. Ont été désignés : M. le professeur Dominique Rivier, comme recteur, et MM. les professeurs Marc-Henri Amsler et Jean-Charles Biaudet, comme vice-recteurs.

La Commission universitaire s'est réunie trente-deux fois. En octobre 1967 elle décidait des mesures d'urgence rendues nécessaires par l'afflux extraordinaire des étudiants en première année de sciences et de médecine. Elle a poursuivi son étude de la construction de la Cité universitaire de Dorigny et plus particulièrement de son premier bâtiment, le Collège propédeutique de la Faculté de sciences. Elle a consacré plusieurs séances à l'étude des avant-projets que lui soumettait le Comité directeur de Dorigny. Un projet définitif a été approuvé en juin 1968 et élaboré pendant l'été. Les plans au 1/100 du Collège ont reçu l'approbation du recteur le 10 octobre 1968 et la construction du Collège doit commencer au début

d'avril 1969. La Commission universitaire a également consacré plusieurs séances à la préparation de la nouvelle Organisation de l'Université, en accord avec la Commission de prospective. Elle a présenté au Sénat du 21 mars 1968 le projet qui a été adopté et approuvé par le Conseil d'Etat. La question de la revalorisation des traitements a également fait l'objet de ses préoccupations en même temps que de la Commission du statut professionnel (ancienne CIPU). Une séance entière a eu pour objet l'étude des relations Université-étudiants et a conduit à l'institution de certains organismes chargés d'établir une liaison continue entre les intéressés. La commission a ratifié plusieurs conventions intercantoniales, dans le cadre de la coordination interuniversitaire. Elle s'est attachée également au développement de l'information tant à l'intérieur même de l'Université dans la Commission extra-parlementaire chargée d'établir le projet d'une nouvelle loi sur l'enseignement supérieur. Sur le plan de l'aide fédérale aux universités, la Commission universitaire a fait part de ses remarques à propos du projet de loi fédérale et de son ordonnance d'exécution.

**Conseil académique.** — Le Conseil académique a siégé quatre fois pendant l'année universitaire 1967-1968, sous la présidence de M. Emmanuel Faillettaz. Le Conseil s'est occupé des progrès de la construction de l'Université de Dorigny ; il a donné son avis sur les projets de réorganisation de l'Université ; il a entrepris, d'autre part, sa réorganisation dans le sens d'une ouverture plus large, notamment du côté des étudiants.

**Secrétariat général.** — M. Jacques Beglinger, secrétaire général depuis le mois de janvier 1965, a donné sa démission au mois de juillet 1968. Il occupera dorénavant les fonctions de directeur du Bureau universitaire de Dorigny.

**Publications.** — L'Université a publié le 33<sup>e</sup> fascicule de la série : « Publications de l'Université ». Ce fascicule réunit les discours prononcés à l'occasion de l'installation de treize nouveaux professeurs ordinaires (25 janvier et 6 juin 1968).

A l'occasion du quatre-vingtième anniversaire de M. Louis Meylan, professeur honoraire, un volume de Mélanges a été publié sous le titre « L'Ecole et la vie ».

**Distinctions.** — M. le professeur Gabriel Widmer a donné deux leçons au Centre universitaire Saint-Louis, à Bruxelles.

M. le professeur Georges Panchaud a accompli une mission pédagogique en Yougoslavie à la demande de l'OCDE. Il a également participé au Séminaire sur l'emploi de la télévision en circuit fermé dans l'enseignement, à Padoue.

M. le professeur Pierre Jaccard a pris part au XIII<sup>e</sup> Séminaire international de Dubrovnik.

M. le professeur Henri Isliker a reçu le Prix Viganello pour ses travaux sur l'immunologie.

Le Dr Théodore Brunner, privat-docent, a reçu le Prix suisse du cancer pour ses travaux sur la transplantation des greffes.

M. le professeur Pierre Magnenat a été élu membre du comité de la Société vaudoise de médecine.

M. le professeur Frédéric Saegesser a été nommé membre du jury pour les concours d'agrégation à la Faculté de médecine et de pharmacie d'Alger.

M. le professeur Bernardo Streiff a été nommé membre de ce même jury.

M. le professeur Fredi Chiappelli a été nommé Commandeur de l'Ordre du Mérite de la République italienne. Il a, d'autre part, représenté l'Université de Lausanne au XII<sup>e</sup> Congrès international de linguistique et philologie romanes, à Bucarest.

M. le professeur René Rapin a pris part à la Conférence de l'« International Association of University Professors of English », à Dublin.

M. le professeur Jean-Pierre Imhof a été invité à donner des cours aux Universités de Michigan, Purdue, Sheffield et Manchester.

M. le professeur Paul-Emile Pilet a donné des cours aux Universités de Dijon, Lille et Paris.

M. le professeur Horst Prinzbach a enseigné à Caracas.

M. le professeur Leo Rinderer a donné des conférences à Vienne et Karlsruhe.

M. le professeur Hans Dahn a été nommé président de la Société suisse de chimie pour la période 1968-1969.

MM. les professeurs Gérard Wanders et Maurice Gailloud ont représenté l'Université à la XIV<sup>e</sup> Conférence internationale sur « La Physique des hautes énergies », à Vienne.

M. le professeur Jean-Claude Etter a donné une conférence à Lyon.

M. le professeur André Delessert a participé à un congrès à Bucarest.

**Honorariat.** — MM. les professeurs Jacques de Beaumont et Florian Cosandey ont été promus à l'honorariat en février 1968.

**Manifestations universitaires.** — L'installation de treize nouveaux professeurs ordinaires a eu lieu les 25 janvier et 6 juin 1968, à l'Aula du Palais de Rumine.

22 novembre 1967 : Journée de l'entraide.

14 décembre 1967 : Noël de l'Université.

**Conférence des recteurs suisses.** — Cette conférence a siégé à trois reprises : les 1<sup>er</sup> et 2 décembre 1967 à Bâle, le 19 janvier 1968 à Berne et les 7 et 8 juin 1968 à Genève.

**Réunion des recteurs romands.** — Cette réunion a siégé deux fois : le 17 novembre 1967 à Lausanne et le 11 mars 1968 à Neuchâtel.

**Conférence universitaire romande.** — Cette conférence s'est réunie le 25 juin 1968 à Berne.

**Conférence romande des chefs des départements de l'instruction publique des cantons universitaires.** — Cette conférence a siégé le 21 décembre 1967 à Berne.

**Manifestations extérieures.** — Le 18 octobre 1967, M. le recteur Mauris a pris part à la cérémonie commémorative du 15<sup>e</sup> anniversaire de la fondation du Fonds national de la recherche scientifique.

Le 19 octobre 1967, M. le recteur Mauris a représenté l'Université à l'inauguration de la station d'astronomie de l'Université et de l'Observatoire de Sauvergnny.

M. le professeur Carl Keller a participé au 2<sup>e</sup> Congrès des langues et littératures tamouls, à Madras.

M. le professeur Henri Meylan a pris part au Colloque érasmien à Mons et, en septembre 1968, au Colloque d'histoire ecclésiastique comparée à Cambridge.

Les 5, 6 et 7 novembre 1967, M. le recteur Mauris a participé aux cérémonies du 150<sup>e</sup> anniversaire de la fondation de l'Université de Liège.

Le 9 novembre 1967, l'Université de Lausanne était représentée par son recteur au Dies academicus de l'Université de Neuchâtel.

Le 11 novembre 1967, il en a été de même à la Journée d'ouverture du semestre de l'EPF, à Zurich.

Le 15 novembre 1967, M. le recteur Mauris a assisté au Dies academicus de l'Université de Fribourg.

Le 22 novembre 1967, l'Université a reçu les recteurs de la Côte Atlantique de Colombie.

Le 25 novembre 1967, M. le recteur a représenté l'Université au Dies academicus de l'Université de Berne.

Le 23 janvier 1968, M. le recteur a participé à l'inauguration de la microsonde électronique à l'Institut de physique expérimentale.

Les 2, 3 et 4 mai 1968, M. le directeur M. Cosandey a représenté l'Université aux cérémonies du 100<sup>e</sup> anniversaire de la fondation de la Technische Hochschule de München.

Le 8 mai 1968, M. le recteur a participé à la cérémonie d'ouverture du Congrès sur le cancer de la thyroïde, à Lausanne.

Le 18 mai 1968, l'Université était représentée au Dies academicus de la Haute Ecole de Saint-Gall par M. le professeur Edwin Borschberg.

Le 31 mai 1968, M. le recteur Mauris a participé au Congrès de la Société de gastroscopie.



Les 12, 13 et 14 juin 1968, M. le recteur Mauris a pris part aux cérémonies du 3<sup>e</sup> centenaire de la fondation de l'Université de Lund.

En juillet 1968, M. le professeur Jacques Mathyer a fait un exposé aux membres de la Sherlock Holmes Society, à l'Aula de l'EPUL.

Le 28 septembre 1968, M. le recteur Mauris a assisté à la remise du Prix Rosenberg au Dr Kesselring.

Les 10, 11 et 12 octobre 1968, M. le recteur Mauris et MM. les professeurs Dominique Rivier, Marc-Henri Amsler et Jean-Charles Biaudet ont participé au Colloque sur l'Université moderne, à Genève.

**Inaugurations.** — Le 20 février 1968, l'Institut de droit comparé a été inauguré.

Le 31 mai 1968, il en a été de même de l'Institut des sciences bibliques, et le 12 juin 1968, du Séminaire d'allemand.

**Prix et concours.** — Le 25 avril 1968, en séance publique du Sénat, l'Université a décerné trente prix (dix-sept de fondation et treize de facultés et d'écoles) pour un montant total de Fr. 16 400.—.

**Etudiants.** — L'Université a eu le chagrin de perdre :

Le 28 octobre 1967, M. Patrick Soviche, de l'Ecole polytechnique.

Le 30 octobre 1967, M. Ahmad Moaddel, de l'Ecole polytechnique.

Le 10 décembre 1967, M. Vu-Do-Vien, de l'Ecole des HEC.

Le 30 janvier 1968, M. Sarhad Zahedi, de l'Ecole polytechnique.

Le 24 mars 1968, M. Jean-Edouard Ernst, de la Faculté de droit et de l'Ecole des HEC.

Le 20 avril 1968, M. Laszlo Radvansky, de la Faculté des sciences.

Au semestre d'hiver 1967-1968, l'Université comptait (EPUL comprise) 4023 étudiants (dont 1561 étrangers) et 138 auditeurs, soit 120 étudiants de plus et 38 auditeurs de moins que l'hiver précédent. Au semestre d'été 1968, 3631 étudiants (dont 1427 étrangers) et 109 auditeurs, soit 157 étudiants de plus et 29 auditeurs de moins que l'été précédent.

L'UEL a été présidée par :

M. Pierre Desponds, président de l'AGEPUL, jusqu'au 30 juin 1968 ;

M. Jacques Poget, président de l'AGECITE, dès le 1<sup>er</sup> juillet 1968.

L'Entraide des étudiants bénéficie de deux manifestations devenues maintenant traditionnelles : la Journée de l'Entraide (le 22 novembre 1967) et le Bal de l'Entraide (le 20 janvier 1968).

**Diplômes décernés.** — Pendant l'année universitaire 1967-1968 l'Université a décerné les grades suivants :

<i>Doctorats :</i>	Droit	6
	HEC	3
	Médecine	13
	Lettres	1
	Sciences	21
<i>Licences :</i>	Théologie	11
	Droit	26
	SSP	119
	HEC	98
	Lettres	31
	Sciences	46
<i>Diplômes :</i>	Sciences	25
	IPSC	7
	EFM	13
<i>Certificats :</i>	SSP	44
	EFM	36

### Chronique des facultés et des écoles qui s'y rattachent

#### *Leçons inaugurales :*

- M. le Dr Jean-Louis Schelling, privat-docent à la Faculté de médecine, le 28 octobre 1967 : « Efficacité et abus des médicaments ».
- M. Jean-Pierre Ribaut, privat-docent à la Faculté des sciences, le 3 novembre 1967 : « Conservation de la nature et recherche scientifique ».
- M. le Dr Edgar Frenk, privat-docent à la Faculté de médecine, le 11 novembre 1967 : « La physiopathologie de la pigmentation ».
- M. le professeur Roger Mosimann, de la Faculté de médecine, le 25 novembre 1967 : « Approche de la chirurgie ».
- M. le Dr Jean Délèze, privat-docent à la Faculté de médecine, le 6 décembre 1967 : « Evolution et révolutions en physiologie musculaire ».
- M. le Dr Bernard Delaloye, privat-docent à la Faculté de médecine, le 16 décembre 1967 : « Le rôle des radioisotopes pour le diagnostic en médecine ».
- M. le Dr Marcel Burner, privat-docent à la Faculté de médecine, le 27 janvier 1968 : « La psychiatrie sociale à l'heure de l'apocalypse ».
- M. le Dr Louis Prod'hom, privat-docent à la Faculté de médecine, le 10 février 1968 : « La naissance, moment crucial de l'existence ».

- M. le professeur Pierre Magnenat, de la Faculté de médecine, le 20 avril 1968 : « La maladie et son diagnostic ».
- M. le Dr Pierre-André Gloor, privat-docent à la Faculté de médecine, le 11 mai 1968 : « Actualité de la sexologie ».
- M. le Dr René Henny, privat-docent à la Faculté de médecine, le 25 mai 1968 : « La valeur du symptôme en psychiatrie infantile ».
- M. le Dr Pierre Veraguth, privat-docent à la Faculté de médecine, le 29 juin 1968 : « Utilité et méfaits des radiations ionisantes ».

**Faculté de théologie.** — Pas de mutation dans le corps professoral.

La séance d'ouverture du semestre a eu lieu le 1<sup>er</sup> novembre 1967, à l'auditoire XVI, avec un bref rapport du doyen, et une leçon du professeur Eric Peter sur les 95 thèses de Luther (1517).

Le 12 novembre à la Cathédrale, un culte d'ouverture de l'année universitaire, présidé par le professeur Claude Bridel, réunissait les fidèles de la paroisse à un certain nombre de professeurs et d'étudiants.

Le 14 décembre, culte de préparation à Noël, au temple de Montriond, présidé par le professeur Carl Keller, suivi d'une soirée folklorique à l'aula de l'EPUL, trop petite pour la circonstance.

L'Institut des sciences bibliques, dont l'activité avait débuté au semestre d'hiver, a été inauguré le 31 mai 1968, dans ses locaux (auditoire 7). Tour à tour, le doyen, le directeur de l'Institut, le professeur Samuel Amsler, et le professeur Carl Keller ont souligné les caractéristiques de ce centre de recherches destiné à des étudiants de 3<sup>e</sup> cycle.

De leur côté, les étudiants de la Faculté ont organisé l'Interfac des étudiants en théologie de langue française, qui a réuni, au début de février 1968, plus de 150 participants, sur le thème de la communication.

La Faculté a entendu avec profit des exposés du professeur Smolik, de Prague, du Dr Nida, de la Société biblique américaine, du professeur Burgelin, de Strasbourg, du professeur Olivier Clément, de la Faculté orthodoxe de Paris.

Le professeur Pierre Bonnard a donné un cours de théologie du Nouveau Testament à la Faculté de Genève, durant toute l'année. Le professeur Carl Keller a participé au 2<sup>e</sup> Congrès des langues et littératures tamouls à Madras. Le professeur Gabriel Widmer a présenté un rapport à la Société des théologiens suisses à Berne, et deux leçons au centre universitaire Saint-Louis, à Bruxelles. Le doyen a participé au Colloque érasmien, tenu à Mons en octobre 1967, et au Colloque d'histoire ecclésiastique comparée à Cambridge en septembre 1968, avec un rapport général sur la formation des pasteurs dans les églises de confession réformée au XVI<sup>e</sup> siècle.

Les doyens de nos trois Facultés romandes ont tenu trois séances, à Lausanne, pour s'entretenir des problèmes communs et assurer leur information réciproque.

Un essai de collaboration interdisciplinaire, tenté par les professeurs Bieler et Rumpf, de notre Faculté, et le professeur Iffland, de l'Ecole des HEC, sur les problèmes relatifs au Tiers-Monde, a donné de bons résultats. Cet essai sera poursuivi.

**Faculté de droit.** — La Faculté a décerné les prix suivants :

Prix Bippert à M. Pierre Gasser, docteur en droit. — Prix de « La Suisse assurances » à Mlle Hélène de Riedmatten et à M. Albert Gueissaz, candidats au doctorat. — Prix de Faculté à Mlle Françoise Perret, licenciée en droit. — Prix annuel de la « Fondation Fleuret » à Mlle Danielle Anex, étudiante.

Aucun successeur n'ayant pu lui être désigné, M. le professeur Bridel, atteint par la limite d'âge, a accepté de donner le cours du droit constitutionnel suisse durant l'année 1968/1969. C'est M. le professeur Jean-François Aubert, de Neuchâtel, qui enseignera le droit constitutionnel général. Le cours d'institutions politiques comparées, offert pendant de longues années par le professeur Bridel, sera dorénavant donné par un professeur de l'Ecole des sciences sociales et politiques.

M. Claude Bonnard, qui avait renoncé à son cours de procédure pénale, sera remplacé, dès le 15 octobre 1968, par M. Jean Gauthier, déjà chargé du cours de poursuite pour dettes et faillite.

A l'occasion de la séance d'ouverture des cours, le 26 octobre, M. René Weith, président du Tribunal de Morges, a fait un exposé sur ce sujet : « La magistrature judiciaire ».

Les conférences suivantes ont été présentées :

Le 3 mai, J. J. C. Eicher, professeur à la Faculté de droit de Dijon, a parlé de « Financement de l'éducation dans les pays industrialisés et rendement de cette forme d'investissement ».

Le 16 mai, M. A. Françon, également professeur à Dijon, a donné une leçon sur « Le droit d'auteur et les pays en voie de développement ».

Le 17 mai, M. Charles Rousseau, professeur à la Faculté de droit de Paris, a parlé de « Progrès technique et droit international ».

Le 17 juin, M. Guy Héraud, professeur à la Faculté de droit de Strasbourg, a présenté une conférence sur ce sujet : « Aspects de la genèse fédérale ».

Le Conseil de Faculté a tenu 12 séances, consacrées essentiellement à la réforme des études de droit et au renouvellement de quelques enseignements.

Le 20 février, l'Institut de droit comparé était inauguré par le Conseil d'Etat. Au cours de la cérémonie, organisée à la salle du Grand Conseil, MM. Jean-Pierre Pradervand, chef du Département de l'instruction publique, Jean-François Poudret, doyen de la Faculté, et Bernard Dutoit, directeur de l'Institut, prononcèrent des allocutions.

Mlle Ursula Kettner a été nommée bibliothécaire de l'Institut dès le printemps 1968.

**Ecole des sciences sociales et politiques.** — Avec l'agrément du Conseil d'Etat, les nominations et mutations suivantes se sont produites dans le corps enseignant :

a) Constitution d'une chaire nouvelle partielle d'histoire de l'analyse sociologique (3 h. hebdomadaires) et désignation du titulaire en la

personne de M. Giovanni Busino, Dr en sociologie, en qualité de professeur extraordinaire, dès le 15 avril 1968.

b) Extension de l'enseignement de la psychologie et de la psychopédagogie de l'enfant et de l'adolescent (charge de cours de 3 h. hebdomadaires) au statut de chaire complète (7 h.) et désignation à cette chaire comme professeur extraordinaire de M. le Dr Jacques Bergier, jusqu'alors Paris, dès le 1<sup>er</sup> octobre 1968.

c) Constitution d'une chaire nouvelle de science politique (7 h. hebdomadaires) dite science politique II, et désignation du titulaire en qualité de professeur extraordinaire en la personne de M. François Masnata, titulaire d'un doctorat de 3<sup>e</sup> cycle de science politique de l'Université de Paris, dès le 1<sup>er</sup> octobre 1968.

d) Constitution d'une charge de cours nouvelle de psychologie sociale (2 h. hebdomadaires) et désignation du titulaire en la personne de M. Pham Van Tuan, Dr en sciences économiques, jusqu'alors privat-docent à l'Ecole (dès le 1<sup>er</sup> octobre 1968).

e) Constitution d'une chaire nouvelle complète de méthodologie sociologique en deux étapes (1968/1969 : 4 h. ; 1969/1970 : 7 h.) et désignation, à titre de suppléant dès le 1<sup>er</sup> octobre 1968 et pour la durée d'une année, de M. Jean-Paul Gonvers.

f) Constitution d'une chaire partielle d'histoire du XIX<sup>e</sup> et du XX<sup>e</sup> siècles (4 h. hebdomadaires) et désignation du titulaire en qualité de professeur extraordinaire dès le 1<sup>er</sup> septembre 1968, en la personne de M. André Lasserre, Dr ès lettres. M. Lasserre assure en outre la suppléance de M. le professeur Jean-Charles Biaudet, nommé vice-recteur, pour l'enseignement de l'histoire moderne et contemporaine à la Faculté des lettres.

g) M. le professeur Paul-Louis Pelet s'est vu accorder le statut de professeur *ad personam* dépendant du Fonds national de la recherche scientifique à temps plein dès le 1<sup>er</sup> octobre 1968 et a en conséquence abandonné l'enseignement de l'histoire diplomatique qu'il assurait depuis 1961. En cette nouvelle qualité, il assurera un enseignement de 3 heures hebdomadaires de recherches d'histoire économique. L'enseignement d'histoire diplomatique — nommé à l'avenir histoire des relations internationales — sera assuré respectivement au semestre d'hiver 1968/1969 et au semestre d'été 1969, en qualité de professeurs invités par MM. les professeurs Miklos Molnar et Saül Friedländer, professeurs à l'Institut universitaire des Hautes études internationales, dans le cadre d'un essai de coordination établi entre notre Ecole et l'Institut.

h) M. le professeur Marcel Bridel, atteint par la limite d'âge, a donné officiellement ses derniers cours au semestre d'été 1968. Il a assuré à notre Ecole pendant de nombreuses années l'enseignement d'institutions politiques comparées (en plus de ses cours de droit constitutionnel général et suisse) et a contribué à développer l'enseignement de la science politique à notre Ecole, agissant comme un pionnier dans ce domaine des sciences humaines. Son successeur n'ayant pas encore été désigné par la Faculté

de droit, il poursuivra en 1968/1969 son enseignement de droit constitutionnel suisse. Le cours de droit constitutionnel général sera donné par M. le professeur Jean-François Aubert, de l'Université<sup>1</sup> de Neuchâtel. Quant à l'enseignement d'Institutions politiques comparées, il a été intégré dans la nouvelle chaire de science politique II.

i) A la présidence de l'Ecole dès le 15 octobre 1968, M. le professeur Georges Panchaud a succédé à M. le professeur J.-P. Aguet.

Il est à noter que grâce à ces nombreuses nominations, l'Ecole sort d'une période transitoire difficile marquée par l'afflux d'étudiants et le manque d'enseignants.

A l'occasion de la séance de rentrée de 1967, M. le professeur J.-B. Dupont, nommé à la chaire de psychologie appliquée a donné sa leçon inaugurale, sur le sujet : « Sur les conditions du progrès en psychologie appliquée (réflexions d'un praticien) ».

A l'occasion du quatre-vingtième anniversaire de M. Louis Meylan, professeur honoraire, un volume a été publié sur l'initiative et la direction de M. le professeur Georges Panchaud, et une cérémonie intime a été organisée. Le volume contient, sous le titre *l'Ecole et la vie*, une série importante d'articles publiés par M. Louis Meylan. M. le professeur Samuel Rollet s'est vu décerner une distinction par le gouvernement belge pour sa contribution au développement de la pédagogie expérimentale.

Le service de la bibliothèque de l'Ecole a été assuré jusqu'au 31 août 1968 par Mme Bernadette de Preux. Dès le 1<sup>er</sup> novembre 1968, ce service sera assuré par Mlle Jacqueline Mamin.

Le service du secrétariat a été assuré d'octobre 1967 à mars 1968 par Mlle Sylvia Borter, et dès avril 1968, par Mlle Brigitte Röthlisberger.

Le Conseil de l'Ecole a tenu dans l'année académique 12 séances. Outre les problèmes d'administration courante, il s'est attaché à l'étude et à la mise au point d'une réforme du régime des études et des examens. Il a élaboré notamment des plans d'études pour les licences ès sciences politiques, en économie politique, en sociologie et ès sciences sociales et psychologiques qui seront mis à l'essai dès l'année académique 1968/1969. Ces plans d'études, conçus avec une structure semblable (1<sup>re</sup> année : propédeutique ; 2<sup>e</sup> année : branches générales ; 3<sup>e</sup> année : branches spécifiques avec mémoire de licence) visent avant tout à relever le niveau des études et à permettre une meilleure formation de base et un meilleur entraînement aux méthodes des sciences sociales et politiques, notamment en accentuant la spécificité des types de licence, en diminuant le nombre des disciplines par rapport aux plans anciens et en concentrant l'effort sur les disciplines essentielles.

Il a par ailleurs contribué à la mise sur pied d'un programme d'études d'une licence romande en psychologie administrée conjointement par les Universités de Genève, Neuchâtel et Lausanne. Il a donné son accord au transfert de l'administration de licence en économie politique (avec un nouveau plan d'études) à l'Ecole des Hautes Etudes Commerciales. Parallèlement il a procédé à de nombreuses révisions du règlement de l'Ecole, notamment en ce qui concerne le régime des examens.

Avec l'appui du Conseil, le président a poursuivi la mise au point du mécanisme administratif de l'Ecole, notamment en ce qui concerne l'administration des dossiers personnels des étudiants, la rationalisation de l'information aux étudiants et aux professeurs (sur ce point le Conseil a demandé au président de renoncer à l'usage de lettres circulaires considérées comme inutiles).

Ont été décernés : un prix de Faculté à M. Miloud Brahimi pour les excellents résultats obtenus aux cours de ses études à l'Ecole ; le prix de l'Association des gradués en sciences sociales, économiques et commerciales (pour la meilleure moyenne à l'examen propédeutique dans l'année 1967) à MM. Claude Lozano et Jean-Philippe Dépraz.

Il est à noter que l'établissement de la salle de travail de la Bibliothèque s'est trouvé entièrement justifié par le haut niveau de fréquentation observé dans l'année académique.

**Ecole des Hautes études commerciales.** — M. Simon-Pierre Jacot, docteur ès sciences de l'Université de Neuchâtel et docteur ès sciences économiques de l'Université de Lyon, a été chargé, en qualité de professeur associé, d'un cours de gestion de la production.

A l'occasion de la séance d'ouverture des cours, le 31 octobre 1967 : conférence de M. Pierre Goetschin, professeur extraordinaire, sur le sujet : « Un nouveau champ de recherche : l'entreprise internationale ».

De nombreuses conférences ont été prononcées, dans le cadre des différents enseignements de l'Ecole, par des personnalités venues de la pratique.

L'Association des étudiants de l'Ecole a notamment organisé une série de conférences ayant pour but d'informer les étudiants sur les activités professionnelles auxquelles les préparent leurs études.

Le Conseil de l'Ecole a tenu 9 séances consacrées principalement :

- à la préparation et à l'adoption des plans d'études destinés à entrer en vigueur en automne 1968 ;
- à l'examen des candidatures à différents examens nouveaux (mathématiques, recherche opérationnelle, gestion de la production).

**Institut de police scientifique et de criminologie.** — La délégation des Facultés de droit, de médecine et des sciences, composée comme ces années dernières de MM. les professeurs Ch. Rathgeb (Faculté de droit), M.-H. Thélin (Faculté de médecine), D. Rivier (Faculté des sciences) et présidée par le professeur J. Mathyer, directeur de l'IPSC, a traité par correspondance divers cas d'étudiants et d'application du règlement.

Il n'y a pas eu de modification dans le programme des cours et travaux pratiques par rapport à l'année dernière. Durant le semestre d'hiver 1967/1968, deux assistants diplômés ont collaboré à l'enseignement et à la recherche ; ce sont M. Jean-Mario Fischlin, qui a quitté l'Institut le 15 avril 1968, et M. Pierre-Maurice Veillon, qui a cessé ses fonctions le 15 septembre 1968. Dès le 15 avril 1968, M. Saverio Wermelinger a fonctionné comme assistant diplômé en remplacement de M. Fischlin. — La fonction de chef de travaux

est toujours vacante depuis 1963, par suite de défaut de candidat. M. Pierre Vindayer a fonctionné comme chef-préparateur et le nouveau poste de garçon de laboratoire a été occupé du 1<sup>er</sup> janvier au 31 août 1968 par M. Jean-Marcel Matti, qui a résigné ses fonctions à fin août et dont la place ne sera repourvue qu'au début du mois de décembre.

Le professeur J. Mathyer a fait une conférence à la réunion annuelle des cadres du Crédit Foncier Vaudois et de la Caisse d'Épargne de Genève sur le sujet « Qu'est-ce que la police scientifique? » ; il a également été appelé à présenter un exposé aux membres de la Sherlock Holmes Society à l'Aula de l'EPUL sur le thème « Méthodes scientifiques modernes appliquées à la recherche des criminels ». Le directeur de l'IPSC a également présenté des causeries à la Société de patronage et de prophylaxie criminelle du Valais à Sion et à la Confrérie des juges informateurs du canton de Vaud. Il a fait présenter deux travaux lors des réunions annuelles de l'American Society of Questioned Document Examiners à Chicago (USA) du 1<sup>er</sup> au 4 novembre 1967, puis à Lexington (USA) à fin août 1968.

A côté de son enseignement universitaire, le directeur de l'IPSC a été appelé à donner deux cours en novembre 1967 et en février 1968 à l'Institut suisse de police à Neuchâtel et, en octobre 1967, puis en mai-juin 1968 aux Ecoles d'aspirants 1967, puis 1968 des Polices municipales vaudoises.

L'Institut a reçu la visite du président et du secrétaire général de l'Institut suisse de police à Neuchâtel, accompagnés des commandants des polices des cantons de Neuchâtel, Genève, Fribourg, Valais, Tessin, Vaud et du commandant de la police de la ville de Lausanne, ceci le 4 avril 1968 ; M. le président Contini des Tribunaux d'Yverdon et Grandson accompagnés de MM. les juges et greffiers a visité l'Institut le 5 avril 1968.

Comme d'habitude, le professeur Mathyer ou ses assistants ont été appelés en consultation par divers services de la police cantonale vaudoise et de la police de la ville de Lausanne ; ils ont établi plusieurs rapports d'expertise pour des tribunaux ou des avocats suisses et étrangers ; le directeur de l'IPSC a procédé à certaines études pour la Banque Nationale Suisse à Berne. Enfin, M. le chef du Service de la police administrative du canton de Vaud a chargé le soussigné de procéder à une étude concernant la sécurité de billets de loterie.

**Faculté de médecine.** — Le Conseil de Faculté a tenu onze séances.

*Mutations :*

Professeur P. Dubuis nommé professeur ordinaire le 25 janvier 1968, de plus il est réélu doyen de la Faculté pour le décanat 1968-1970.

Professeur G. Peters nommé professeur ordinaire le 25 janvier 1968

Professeur V. Bonifas nommé professeur extraordinaire titulaire de la chaire de microbiologie le 1<sup>er</sup> avril 1968.

Dr N. Odartchenko nommé privat-docent pour l'enseignement de la pathologie expérimentale le 23 février 1968.



Dr Jean-Louis Villa nommé privat-docent en psychiatrie le 23 février 1968.

Dr Samuel Schneider nommé privat-docent en traumatologie thoracique le 24 mai 1968.

Dr Edouard Rosselet nommé privat-docent en ophtalmologie le 24 mai 1968.

Mme Dr F. Roch-Ramel nommée privat-docent en pharmacologie le 10 juillet 1968.

Dr Marc Lob, privat-docent, nommé chargé de cours pour l'enseignement de la médecine du travail et la toxicologie industrielle.

Dr Marcel Burner, privat-docent, nommé chargé de cours pour l'enseignement de l'hygiène mentale dans le cadre de la médecine sociale et préventive.

Dr Samuel Cruchaud, privat-docent, nommé chargé de cours pour l'enseignement des maladies allergiques dans le cadre de la médecine sociale et préventive le 9 juillet 1968.

Le professeur F. Cardis atteint par la limite d'âge (70 ans le 7 novembre 1968) a donné sa démission au 31 octobre 1968.

Le Dr Regoli Domenico, privat-docent, a été nommé professeur agrégé à l'Université de Sherbrooke, Québec, et a donné sa démission.

Le Dr Théodore Brunner, privat-docent, a assumé la suppléance pour l'enseignement de la microbiologie, en collaboration avec Mme Dr Tanner, en attendant l'arrivée du nouveau titulaire de la chaire.

Dr N. Genton, privat-docent, nommé professeur associé le 15 octobre 1967.

Dr J.-P. Felber, privat-docent, nommé professeur associé le 1<sup>er</sup> janvier 1968.

Par suite de maladie du professeur B. Bucher, l'enseignement de l'histologie et de l'embryologie a été assuré avec la suppléance de M. le professeur Conti de Fribourg et de son collaborateur le Dr Musy pour les travaux pratiques.

Sur demande du Dr Cevey, médecin cantonal, MM. les professeurs A. Vannotti et E. Jéquier-Doge ont été nommés pour représenter la Faculté de médecine de Lausanne, dans le cadre du nouvel hôpital de Morges; MM. Saegesser et Verdan pour la chirurgie; MM. Merz et Dubuis pour l'obstétrique et la gynécologie; MM. Candardjis et Dr Veraguth, privat-docent, pour la radiologie.

Vingt thèses ont été acceptées par le Conseil de Faculté.

Le professeur Ch. Hedinger a été nommé membre du Conseil de direction du Centre de microscopie électronique de l'Université en remplacement de feu le professeur Hauduroy.

Le professeur Ch. Muller a été nommé délégué de la Faculté à la Commission pour la lutte contre l'alcoolisme, en remplacement du professeur honoraire Steck qui a donné sa démission.

Le professeur A. Vannotti a reçu les félicitations du Conseil de Faculté pour ses « noces d'argent universitaires » (20 ans d'activité au service de la Faculté).

Le Dr Théodore Brunner privat-docent, chef du département d'immunologie à l'ISREC a reçu le prix suisse du cancer pour ses travaux sur la transplantation des greffes.

Le professeur H. Isliker a reçu le prix « Viganello » pour ses travaux sur l'immunologie.

Le professeur Magnenat a été élu membre du Comité de la Société vaudoise de médecine en remplacement du professeur Zander chargé d'autres commissions.

Le professeur F. Saegesser a été nommé membre du jury pour les concours d'agrégation à la Faculté de médecine et de pharmacie d'Alger, pour la chirurgie générale et infantile, pour la rééducation et la réadaptation fonctionnelle ;

et le professeur B. Streiff pour l'ophtalmologie.

*Principaux sujets traités en cours d'année :*

- Rattachement des Instituts au Département de l'intérieur (refusé et ratifié par le Sénat).
- Chaire de microbiologie.
- Chaire de physiatrie.
- Sur demande du professeur Méthée, doyen de la Faculté des sciences, la chaire de chimie organique a été doublée et le professeur Isliker a été désigné pour siéger à la Commission de nomination.
- Problèmes universitaires (affluences des étudiants — Nombre de places disponibles, etc.).
- Création de la bibliothèque de la Faculté.
- Modification du règlement pour médecins-spécialistes.
- Modification du règlement de Faculté concernant le doctorat pour médecins étrangers.
- Affaires des privat-docents (procédure et leçons d'épreuve — nominations, etc.).
- Problème des professeurs associés (procédure de nomination).
- Enseignement de l'anesthésiologie, de la toxicologie, de la parasitologie.
- Proposition de créer « une division autonome d'électronique médicale ».
- Problème des assistants.
- Problèmes d'enseignement dans les cycles pré-cliniques et cliniques de base.
- Chaire de physio-pathologie (choix du titulaire).
- CHUV.
- Moyens audio-visuels dans l'enseignement.

- Utilisation de l'ordinateur électronique.
- Titres nouveaux à proposer au Conseil d'Etat pour les enseignants intégrés.
- Rémunération des étudiants en stages obligatoires.
- Diverses commissions, dont particulièrement les réunions interfacultés Vaud-Genève.
- Le professeur Paton a donné une conférence le 20 décembre 1967 à l'Institut de physiologie intitulée « Mécanisme de libération de l'acétylcholine ».
- Le professeur Magnenat a représenté la Faculté à Montecatini à l'« International Conference on extrahepatic pathology and liver ».
- Sous le patronage du professeur J.-P. Taillens, Congrès de la Société internationale de broncologie, à l'Ecole de médecine.
- Sous le patronage du professeur Zander « Congrès de l'Association suisse de neurochirurgie » à Montreux.

Les prix suivants ont été attribués :

- Prix de Cérenville à P.-C. Gardaz.
- Prix de Faculté à Georges Zoupanos.
- Prix César Roux à P. Babaianz.
- Prix Marc Dufour à François de Ribeaupierre.

Faculté des lettres. — Les prix suivants ont été décernés :

Prix de Faculté à Mme Catherine Saugy-Cottier, licenciée, et à M. Rolf Fischer, licencié. Prix Folloppe à M. Etienne Barillier, étudiant en lettres.

M. le professeur Paul Aebischer a pris sa retraite à la fin du semestre d'hiver ; il a été remplacé par M. Charles Roth, nommé professeur extraordinaire.

L'enseignement du français bénéficie de l'appoint d'un troisième titulaire, en la personne de M. Jean-Luc Seylaz, chargé de cours, qui devient professeur extraordinaire dès le 15 octobre 1968.

Le professeur Gilbert Guisan, élu doyen, obtient une décharge de 2 heures à partir de l'automne 1968. C'est ainsi que M. Georges Anex, critique littéraire, donnera un cours sur la littérature romande et que le cours de linguistique de M. le professeur Georges Redard — dont la suppléance est reconduite — remplacera celui de langue moderne.

Nommé vice-recteur de l'Université, M. le professeur Blaudet est libéré de la moitié de ses charges d'enseignement : M. André Lasserre, professeur extraordinaire à l'Ecole des sciences sociales et politiques, est chargé d'un cours d'histoire moderne et d'un séminaire pour les étudiants en lettres dès le 15 octobre 1968.

Le professeur Christophe Hauri a donné sa démission pour la rentrée universitaire 1968/1969. MM. Richard Halpern, d'Oxford, et Walter Lenschen, d'Oslo, le remplaceront à titre de suppléants, le premier pour le moyen

anglais et le second pour l'histoire de la langue allemande, le moyen allemand et la syntaxe de l'allemand moderne.

Bénéficiaire d'un subside personnel du Fonds national de la recherche scientifique, M. Jacques May, docteur ès lettres de l'Université de Lausanne, ancien membre de l'Ecole française d'Extrême-Orient, a été nommé professeur extraordinaire de philosophie et de philologie bouddhiques dès le 15 octobre 1968.

M. Ramon Sugranyes de Franch, professeur à la Faculté des lettres de Fribourg, a accepté de poursuivre sa suppléance en attendant qu'un titulaire soit nommé pour l'enseignement de l'espagnol.

Pour des raisons de santé, Mlle Eugénie Tchernosvitow renonce à son enseignement de la langue russe à Lausanne. Elle sera remplacée, dès l'automne 1968, par MM. Robin Kemball, docteur ès lettres et chargé de cours à l'Ecole polytechnique fédérale (cours pour les étudiants de licence), et Ivan Nyman, lecteur de langue russe à la Faculté des lettres de Fribourg (cours pour débutants).

L'enseignement de la bibliographie pratique, abandonné par M. Charles Roth, sera repris par M. André Donnet, docteur ès lettres, ancien directeur de la Bibliothèque et des Archives cantonales du Valais, actuellement chargé de recherches « ad personam » (Fonds national) aux Archives cantonales à Sion.

### *Troisième cycle*

En date du 25 juin 1968, la Conférence des chefs des départements de l'instruction publique des cantons de Genève, Neuchâtel, Vaud et Fribourg, a adopté une convention instituant un enseignement de 3<sup>e</sup> cycle en lettres. Cet enseignement, donné sous forme de séminaires, dispose d'un budget distinct. Du point de vue administratif, il relève du Collège des doyens des quatre Facultés romandes, et, du point de vue scientifique, des commissions formées, dans chaque discipline, par les professeurs des Universités concernées.

Deux séminaires seront organisés en 1968/1969 dans le domaine de la philosophie et de la langue et littérature allemandes. Les professeurs de la Faculté des lettres de Lausanne engagés dans cet enseignement obtiennent une décharge. C'est ainsi que M. Jean-Blaise Grize, professeur à l'Université de Neuchâtel, suppléera le professeur Christoff pour 2 heures hebdomadaires pendant l'année universitaire 1968/1969, et M. Manfred Gsteiger, chargé de cours à la Faculté des lettres de Neuchâtel, le professeur Stauffacher durant le semestre d'hiver 1968/1969.

Dans le cadre de la séance d'ouverture des cours, le 30 octobre, M. le professeur Georges Redard a donné une conférence sur ce sujet : « La linguistique, hier et aujourd'hui ».

Le 15 novembre, M. Jacques Perret, professeur à la Sorbonne, a parlé de « Que savons-nous de l'accent latin ? »

Le 31 janvier, M. Pierre Burgelin, professeur à la Faculté de théologie protestante de Strasbourg, a présenté une leçon sur « Le pensé et l'im-pensé ».

Le 8 février, M. Maurice Leroy, professeur de linguistique et de grammaire comparée à l'Université libre de Bruxelles, a donné une conférence sur « Le Cratyle » de Platon et la linguistique moderne ».

Le 10 mai, le Révérend Père Edouard Des Places, professeur à l'Institut biblique pontifical de Rome, parlait de ce sujet : « Les oracles chaldaïques et la patristique africaine ».

Le 20 mai, M. Max Milner, professeur à la Faculté des lettres de Dijon, entretenait les étudiants de « Baudelaire entre Dieu et Satan ».

Le Conseil de la Faculté a tenu 15 séances au cours de l'année académique. Les principaux points à l'ordre du jour furent la révision du Règlement, l'enseignement de la linguistique, de l'espagnol, l'organisation du troisième cycle en collaboration avec les Facultés romandes, les revendications présentées par les étudiants et par le comité de l'Association qu'ils constituent.

### *Publications*

Le Bulletin « Etudes de Lettres » paraît régulièrement sous l'impulsion du professeur Guisan.

M. Biaudet doit renoncer à la direction de la bibliothèque ; il sera remplacé par M. Charles Roth.

Mlle Sybille Bock a donné sa démission ; Mlle Nathalie de Courten est nommée assistante à sa place.

Le Département de l'instruction publique a loué deux appartements à la place de la Riponne 4 ; l'un a été transformé en bibliothèque et séminaire d'allemand et inauguré le 12 juin ; l'autre, partagé entre la Faculté et l'Ecole des HEC, comporte une salle de séminaire pouvant accueillir une quarantaine d'auditeurs.

D'autres locaux dans le même immeuble, dont une seconde salle de séminaire, seront à la disposition de la Faculté dès la rentrée d'automne 1968.

**Faculté des sciences.** — Cinq nouveaux professeurs extraordinaires ont été nommés au cours de l'année universitaire 1967/1968, à savoir :

M. Robert Huguenin à la première chaire de physique expérimentale dédoublée, M. Heinz Cléménçon à la chaire de cryptogamie, M. Maurice Gailloud à la deuxième chaire de physique nucléaire, M. Samuel Steinemann à la deuxième chaire de physique expérimentale et M. Marcel Burri à la deuxième chaire de géologie. M. Huguenin a pris ses fonctions au mois de novembre 1967, sa nomination ayant été effectuée dans le cadre des mesures d'urgence décidées par le Conseil d'Etat le 3 novembre 1967. Les quatre autres professeurs commenceront leur enseignement à la rentrée d'automne 1968. Le statut attribué à M. Steinemann comprend à titre

provisoire l'enseignement de la cristallographie générale, ceci jusqu'à la pourvue de la chaire de cristallographie, encore vacante.

D'autre part, le professeur Jeanquartier, rattaché administrativement à l'École polytechnique, mais qui donne le cours de Méthodes mathématiques de la physique aux étudiants de la Faculté, a démissionné à la suite de son appel par l'Université de Genève et a été remplacé par M. Heinrich Matzinger.

Quatre chargés de cours ont été nommés au 1<sup>er</sup> janvier 1968 avec entrée en fonction immédiate : MM. Richard Braun pour les compléments de physiologie végétale I, Bernard Blanc pour les compléments de physiologie végétale II et la biochimie des nutriments, Gérard Collet pour la physiologie végétale appliquée I, Raymond Weill pour le cours : Accélération des particules et faisceaux. A noter que leur enseignement aurait dû débiter au 15 octobre 1967 : le retard intervenu est la conséquence des restrictions financières imposées par l'Etat aux demandes de l'Université.

Dans le courant de l'été 1968 est intervenue la nomination de trois autres chargés de cours qui enseigneront dès le 15 octobre : MM. Stephen Ayrton pour la pétrographie générale, Marc Weidmann pour la micropaléontologie et Hugo Wyler pour l'enseignement des produits naturels.

Une suppléance a été créée pour les Problèmes de physiologie végétale et confiée dès le 1<sup>er</sup> janvier 1968 à M. Jean-Pierre Zryd.

Enfin, différentes suppléances ont été assurées soit pendant l'année écoulée, soit pendant tout ou partie du semestre d'été par MM. Jean-Daniel Aubord (chimie organique), Stephen Ayrton (pétrographie spéciale), Claude Joseph (physique nucléaire), Denis Weidmann (micropaléontologie).

Deux professeurs de la Faculté ont été promus à l'ordinariat : M. le professeur Ernst G. Stueckelberg von Breidenbach et M. le professeur Robert Woodtli.

De nombreux professeurs de la Faculté ont été invités à donner des cours, des conférences ou des séminaires dans des Universités étrangères notamment :

- M. Imhof à Michigan, Purdue, Sheffield et Manchester.
- M. Pilet à Dijon, Lille et Paris.
- M. Prinzbach à Caracas, M. Rinderer à Vienne et Karlsruhe.
- MM. Delessert et de Siebenthal à Bucarest.
- M. Dahn a été nommé Président de la Société suisse de chimie pour la période 1968/1969.

Dans le cadre de la séance d'ouverture des cours de la Faculté le 27 octobre 1967, M. Haroun Tazieff a donné une conférence intitulée : « Volcans, volcanologues et volcanologie ».

Le Conseil de la Faculté des sciences s'est réuni 21 fois et la Commission de planification, qui groupe les délégués des 5 sections de la Faculté et le directeur de l'École de pharmacie n'a pas tenu moins de 36 séances.

De nombreuses séances de commissions spécialisées diverses ont encore eu lieu. Il faut ajouter à ce total les réunions régulières des sections.

Ces chiffres donnent une idée de l'activité extraordinairement intense qui a été déployée au sein de la Faculté pendant l'année universitaire 1967/1968.

De nombreux faits importants ont illustré la « vie courante » de la Faculté au cours de l'année. Citons : l'adoption de nouveaux plans d'études pour certains types de licences, la révision de très nombreux programmes de certificats (analyse numérique, mécanique générale, physique générale, physique nucléaire, physique quantique, chimie, botanique, physiologie végétale, zoologie), des modifications importantes au Règlement de la Faculté et au Règlement pour les examens d'admission (suppression de l'examen d'admission A pour les bacheliers langues modernes), la mise sur pied d'un projet de troisième cycle mathématique en collaboration avec les autres Universités suisses romandes, la réforme du décanat : décharge du doyen élu pour la période 1968/1970, M. le professeur Robert Woodtli, création de deux postes de vice-doyens.

Cependant, trois ordres de faits ont marqué de façon essentielle la vie de la Faculté : la rentrée d'automne 1967 avec les mesures d'urgence, la « contestation » estudiantine à la fin du semestre d'été 1968 et, surtout, les études et les décisions relatives au Collège propédeutique.

Lors de la rentrée d'octobre 1967, la Faculté des sciences s'est trouvée aux prises avec un problème dramatique et imprévisible : une augmentation des inscriptions en première année atteignant 50 % pour les étudiants en médecine et 40 % de plus pour les étudiants en sciences. Il a fallu proposer aux autorités le choix entre l'instauration immédiate d'un numerus clausus s'appliquant aussi aux étudiants suisses, et des mesures d'urgence comprenant notamment le dédoublement des cours de physique expérimentale et de chimie organique, l'engagement de nouveaux assistants et l'achat de matériel. C'est cette dernière solution que le Conseil d'Etat a finalement choisie dans sa séance du 3 novembre 1967.

La contestation estudiantine qui a touché toute l'Université n'a cependant jamais revêtu un caractère aigu à la Faculté des sciences. L'épisode essentiel fut la journée de « travail » du 21 juin, demandée par le Comité des étudiants de la Faculté, et qui fut consacrée dans sa totalité à des discussions par sections, après un exposé préliminaire du doyen sur le problème du Collège propédeutique. Il faut souligner la parfaite tenue des participants à cette journée, qui, si elle vit apparaître des revendications parfois assez importantes (participation étudiante au Conseil de Faculté) se déroula de façon courtoise et constructive.

En décidant le 16 janvier 1968 la création du BUD (Bureau de construction de l'Université de Dorigny), le Conseil d'Etat a donné l'impulsion fondamentale nécessaire au démarrage de l'Université nouvelle. La première tâche du BUD concernait la mise en route des études pour le Collège propédeutique.

Une première entrevue entre membres de la Faculté, Comité directeur du BUD et architectes a eu lieu le 6 février 1968. Depuis lors, des contacts incessants se sont produits et un travail considérable a été accompli par tous. En particulier, du côté de la Faculté, ce sont des centaines de pages de rapports et de documents divers qui ont été préparés par un petit groupe de professeurs lors d'innombrables séances de travail.

Trois étapes peuvent être distinguées. Lors de la première, close par les décisions des 21 et 25 juin du Conseil d'Etat, six avant-projets au total ont été présentés à la Faculté, qui les a discutés en détail. Le projet finalement choisi par le Conseil d'Etat (avant-projet V de MM. Brugger et Cocchi, qui entraînait l'abandon de la position centrale du Collège propédeutique qui était prévue par le plan directeur) ne figurait qu'en seconde position dans la liste de préférence dressée par la Faculté et adoptée le 9 mai par la Commission universitaire.

Dans la seconde étape, M. l'architecte Cocchi a été officiellement mandaté pour la construction du Collège propédeutique, et la Faculté a choisi le professeur Guenin pour assurer une liaison permanente avec les architectes. Un travail remarquablement intense a été accompli durant cette période, dans un esprit d'étroite collaboration, pour la mise au point définitive des plans au 100<sup>e</sup>, adoptés par la Faculté le 2 octobre 1968. A noter que l'adjonction décidée le 21 juin par le Conseil d'Etat d'un troisième étage a mené à une refonte très importante de l'avant-projet V.

La troisième étape commence maintenant : elle verra la mise au point des plans d'exécution, et il dépend désormais des autorités politiques que cette exécution, des plus urgente, suive sans retard.

A noter que le bâtiment tel qu'il est conçu abritera l'ensemble des enseignements propédeutiques suivis par les étudiants en sciences des deux premières années et les médecins de première année : il sera donc plus complet que celui qui était prévu dans le programme établi par la Faculté en septembre 1967.

Quatre prix de Faculté ont été décernés à des étudiants qui se sont distingués au long de leur scolarité par la qualité exceptionnelle de leur travail, à savoir :

Mlle Anne-Lise Dutoit, licenciée ès sciences naturelles Etat ;

Mlle Christiane Friedli, licenciée ès sciences naturelles Etat ;

M. Jean-David Rochaix, physicien diplômé ;

M. Pierre de La Harpe, physicien diplômé et licencié ès sciences mathématiques Etat.

**Ecole de pharmacie.** — M. Hans-Jörg Welti a renoncé à son enseignement de chargé de cours de « Principes d'anatomie humaine ».

M. Nicolas Odartchenko a été chargé d'un cours de génétique humaine.

M. Dr Max Schrenzel a été autorisé à enseigner, à titre de privat-docent, des « Compléments de pharmacie galénique spéciale et industrielle ».



M. Dolphe Kutter a été chargé d'un enseignement d'analyse biologique à partir du 1<sup>er</sup> avril 1968.

Le professeur J. C. Etter a participé à un cours de perfectionnement pour aides en pharmacie et a donné une conférence sur les « Techniques rhéologiques appliquées à la pharmacie galénique », le 10 octobre 1968, chez Gattefossé à Lyon.

A l'occasion de l'attribution du prix Rosenberg au Dr U. Kesselring, le directeur de l'Ecole a exposé le développement de celle-ci au cours des vingt dernières années.

Il s'est tenu deux séances du Conseil de l'Ecole et plus de 30 séances de section. Leur thème principal a été de veiller à l'adaptation constante de l'enseignement aux progrès de la pharmacie.

Deux prix d'Ecole ont été décernés, à Mlle Claire Bruderer et à M. Bernard Testa.

### Ecole polytechnique de l'Université de Lausanne

**Etudiants.** — En raison du manque de place, le numerus clausus appliqué aux étudiants étrangers a été maintenu.

L'effectif des étudiants a été le suivant :

	Total	Suisses	Etrangers
Au semestre d'hiver	1096	646	448
Au semestre d'été	857	499	358

Les nouvelles inscriptions enregistrées en automne 1967 ont été de 454, dont 215 d'étudiants étrangers.

Le nombre des diplômes décernés s'est élevé à 147, dont 69 à des étudiants étrangers. Leur répartition est la suivante :

Ingénieurs civils	51
Ingénieurs du génie rural - géomètres	8
Ingénieurs mécaniciens	18
Ingénieurs électriciens	33
Ingénieurs physiciens	19
Ingénieurs chimistes	8
Architectes	10
<b>Total</b>	<b>147</b>

En outre, 13 ingénieurs ont obtenu le titre de docteur ès sciences techniques.

**Corps professoral.** — Ont été promus à l'ordinariat :

Mme Erna Hamburger (E.I.).

M. Jean-Pierre Borel (E.I.).

M. Arnold Bersier (E.I.).

M. Maurice Martenet (E.I.).

M. Bernard Vittoz (E.I.).

— Ont été désignés en qualité de professeurs extraordinaires :

M. Philippe Choquard, physique (E.I.).

M. Jean-Pierre Vouga, urbanisme et aménagement du territoire (E.A.).

M. Heinrich Matzinger, mathématiques générales (E.A.).

M. Marcel Jufer, machines électriques (E.I.).

M. Piet Cornaz, optique (E.I.).

— A reçu une responsabilité d'enseignement en qualité de chargé de cours :

M. Baptiste Rusconi, législation industrielle (E.I.).

— Ont été autorisés à donner un cours en qualité de privat-docents :

M. Erwin Kovats, chromatographie (E.I.).

M. Albert Gaïde, instrumentation électronique (E.I.).

— Ont donné leur démission :

M. Pierre Jeanquartier, professeur de mathématiques générales (E.A.).

M. Alfred Falconnier, professeur associé de géologie technique (E.I.).

— A pris sa retraite :

Mme Tatiana Kousmine, chargé de cours d'optique géométrique (E.I.).

**Activités spéciales du corps enseignant.** — M. Charles Rapin, chef de travaux, a passé l'année 1967-1968 à l'Université du Kentucky où il a enseigné à titre de professeur invité.

Plusieurs professeurs de l'EPUL se sont rendus à l'Ecole des Beaux-Arts de Tunis (section d'architecture) pour y enseigner à tour de rôle pendant quelques semaines. Cette expérience a remporté un vif succès et doit être renouvelée en 1969.

**Séances :**

**Conseil général.** — Présidé par M. le Dr h. c. Eric Choisy, le Conseil général de l'EPUL a tenu deux séances pour traiter du changement de statut de notre Ecole, de sa politique générale et des problèmes liés à l'introduction des nouveaux plans d'études.

*Conseils des professeurs.* — Les Conseils de l'École d'ingénieurs et de l'École d'architecture se sont réunis à quinze reprises pour examiner, entre autres choses, les problèmes liés au transfert de l'École à la Confédération et établir un projet de structure interne adapté aux exigences de l'enseignement, de la recherche et du nouveau statut.

*Commission Centrale pour la Réforme de l'Enseignement (CCRE).* — Les travaux de cette commission se sont poursuivis par l'étude du problème du contrôle des études.

#### Activité des laboratoires et instituts :

1. *Institut de mathématiques appliquées et Centre de calcul électronique.* — L'institut a entrepris une recherche sur les méthodes de calcul dans la théorie des coques. Il a reçu la visite de plusieurs professeurs étrangers venus y faire des exposés.

L'utilisation de l'équipement du Centre de calcul électronique s'accroît chaque année, surtout au profit de l'enseignement et de la recherche ; sa politique s'oriente toujours davantage vers une activité de service.

2. *Institut de chimie physique.* — L'activité de recherche s'est concentrée dans les domaines suivants :

- a) Effet isotopique dans la radiolyse des hydrocarbures.
- b) Transfert d'énergie dans les systèmes aromatiques sous l'action des rayons ionisants.
- c) Etude des réactions ion-moléculaires à l'aide du spectromètre de masse. Le nouvel instrument à haute résolution permet d'attaquer des problèmes inaccessibles jusqu'à présent.
- d) Détermination des structures de composés organiques par spectroscopie.

3. *Institut de machines hydrauliques.* — L'étude du stand d'essai est terminée et sa mise en marche ne doit plus tarder.

La programmation du tracé d'aubage de turbines FRANCIS étant pratiquement acquise, quatre modèles de roues ont été tracés et exécutés. Les essais de ces roues ont déjà commencé. Les résultats permettront d'affiner encore le choix des paramètres en ce qui concerne non seulement leurs performances hydrauliques mais encore leur aspect économique.

Les travaux préparatoires aux essais de réception des machines de la Centrale de Veytaux se sont poursuivis.

4. *Laboratoire d'essai des matériaux, division des métaux.* — Le Laboratoire d'essai des matériaux a occupé ses nouveaux locaux dès janvier 1968.

L'activité du laboratoire s'est poursuivie dans les trois domaines : enseignement, recherche subventionnée et recherche industrielle.

Les travaux entrepris avec la collaboration du Bureau suisse d'étude pour la prévention des accidents se développent de façon très satisfaisante et seront poursuivis en 1969.

5. *Laboratoire d'essai des matériaux, division des pierreaux.* — Les travaux de recherche ont été quelque peu ralentis en raison de l'agrandissement du laboratoire, dont le gros œuvre vient de s'achever.

De nouveaux problèmes ont été étudiés en relation avec la restauration de la Cathédrale de Lausanne (résistance au gel des molasses, analyses chimiques et préparation de résines pour la protection de sculptures, etc.).

Plus de 12 000 éprouvettes ont été essayées; l'utilisation plus poussée des matériaux appelle le laboratoire à collaborer d'une manière toujours plus active à des travaux d'expertises et de recherche.

6. *Laboratoire de physique technique (Physique expérimentale).* — Le Laboratoire de physique expérimentale a bénéficié d'un subside important du Fonds national pour la recherche scientifique pour des recherches dans le domaine de la physique du solide et de la physique des surfaces.

Les publications suivantes ont été faites:

« Equilibre mécanique et de forme de petits cristaux », par Richard Guez. HPA. 1968.

« Etude des formes instables du soufre piégées à basse température et description d'un équilibre thermodynamique », par André Châtelain. HPA. A paraître prochainement.

*Activités administratives du laboratoire.* — Le professeur J.-P. Borel a été président de la Commission scientifique de la Convention intercantonale Vaud-Neuchâtel-Genève pour l'enseignement du 3<sup>e</sup> cycle de la physique en Suisse romande.

*Département de physique.* — Vu le nombre des étudiants d'une part et des nouveaux enseignements d'autre part, un second auditoire a été équipé pour l'enseignement de la physique.

En ce qui concerne les locaux, une étude prospective a été faite. Elle a abouti à l'équipement d'une troisième baraque pour les nouveaux travaux pratiques débutants, et à la prise de locaux à l'avenue Ruchonnet et à l'avenue Mon-Loisir.

7. *Institut de génie rural.* — L'équipement de l'Institut s'est poursuivi et l'activité de recherche s'est déployée dans les domaines suivants:

- Effets des ouvrages d'assainissement, dans des sols peu perméables, saturés ou non.
- Défense des sols contre l'érosion dans des périmètres viticoles en forte pente notamment par application de composts.
- Assainissement des sols perméables, sous l'influence d'une nappe libre, et application aux cas particuliers des marais de Cudrefin, sous l'effet du lac de Neuchâtel et de la correction des eaux du Jura.
- Application: diverses études en vue de l'assainissement des sols hétérogènes.

- Etude des sols et des nappes de la Plaine du Rhône, influence d'une éventuelle modification du niveau du Rhône en raison de son aménagement hydroélectrique.
- Etude des sols, des nappes et du tassement des tourbes de la Plaine de l'Orbe en liaison avec la transformation des ouvrages d'assainissement vétustes.

**8. Institut d'électrotechnique.** — Cet institut, qui groupe cinq chaires, a déployé une intense activité dans les domaines de l'enseignement, de la recherche et des contacts avec les milieux industriels pour des développements d'appareils de contrôle et de mesure, d'essais de réception et d'expertises.

L'année écoulée a vu l'achèvement des travaux d'installations électriques spéciales de la salle des machines et de la distribution aux étages.

Plusieurs colloques et conférences ont été organisés dans le cadre de l'institut.

Sur l'initiative de la Chaire d'électronique a été fondé le Groupement électronique vaudois qui groupe les industriels et autres intéressés de notre canton.

**9. Institut de photogrammétrie.** — Depuis le printemps 1968, l'institut est installé dans ses nouveaux locaux et a pris livraison des appareils de restitution WILD et KERN.

M. le professeur W. Bachmann a été chargé de l'organisation du XI<sup>e</sup> Congrès international de photogrammétrie qui a eu lieu à Lausanne au mois de juillet dernier et qui a réuni plus de 1500 participants.

Comme par le passé, la collaboration reste étroite avec les Services des routes, des Améliorations foncières et la direction du Cadastre de l'Etat de Vaud.

**10. Centre de thermique.** — Un nouvel organisme, le Centre de thermique, a été créé pour assurer la coordination entre, d'une part l'Institut de thermodynamique et de machines thermiques et d'autre part l'Institut nouvellement créé d'aérodynamique et d'installations thermiques.

Le Centre de thermique a réalisé les essais de réception de la Centrale thermique de Cornaux. Il s'agit d'une installation mixte gaz-vapeur, d'une puissance totale de 26 MW.

Il a en outre été mandaté pour des travaux d'études et d'expertises pour le compte de tiers.

**11. Institut de statique des constructions.** — Le Laboratoire poursuit quelques études dans le but d'améliorer l'auscultation d'ouvrages réels, lors de leurs essais.

Parmi les principaux essais réalisés durant l'année écoulée il y a lieu de citer :

*Ponts.* — Analyse de la répartition transversale des charges et efforts d'un pont d'autoroute de très longue portée.

*Bâtiments.* — Comportement statique, stabilité et analyse des efforts internes d'une dalle de 2200 mètres carrés posée sur des colerettes métalliques fixées également sur des colonnes métalliques.

*Ouvrages particuliers.* — Etudes et mesures des suppressions de vidange et de remplissage d'un silo à ciment.

Essais statiques de trois ponts de l'autoroute Lausanne - Saint-Maurice.

12. *Laboratoire de génie atomique.* — La construction du réacteur de faible puissance CROCUS est bien avancée, la montée de l'état critique se fera en décembre 1968/janvier 1969.

Une nouvelle installation sous-critique a été construite qui permet d'étudier commodément des couronnes de barreaux d'uranium (CARROUSEL).

Les études en métallurgie physique, également subventionnées par le Fonds national suisse de la recherche scientifique, se poursuivent dans le domaine des défauts de structure dans les métaux et de leurs effets sur les propriétés physiques.

Les membres du Laboratoire ont participé à plusieurs rencontres internationales en France, en Angleterre et en Allemagne.

13. *Institut de technique des transports.* — Les recherches de l'Institut ont été plus que par le passé associées aux activités d'enseignement, aux exercices et travaux de diplôme.

L'information est entrée dans la pratique courante pour les recherches et les activités conseils. C'est ainsi que plusieurs problèmes d'aménagement et d'exploitation des voies de circulation ont pu être résolus grâce à des modèles de simulation.

La collaboration avec les services publics à l'échelon national, cantonal et communal s'est encore intensifiée. Plusieurs mandats concernant les transports en commun et les transports individuels ont été confiés à l'Institut.

La direction de l'institut et divers collaborateurs ont été appelés à participer à des congrès et à présenter des conférences en Suisse et à l'étranger, notamment à Chicago, Zagreb, Dresde, Budapest, Munich et Vienne.

14. *Institut de réglage automatique.* — Le programme de recherche de l'Institut est essentiellement axé sur l'identification et l'estimation des systèmes, ce qui nous oriente vers les réglages de processus (industriels ou biologiques) par des calculatrices digitales.

L'Institut a entrepris, en collaboration avec l'Université de Lausanne, une étude sur le comportement dynamique des processus biologiques, en particulier du rein.

Une collaboration existe entre l'Institut et les industries régionales d'une part par l'entremise des travaux de diplômés et d'autre part d'une façon plus étroite avec un bureau d'études, ceci en vue d'une adaptation permanente de l'enseignement aux besoins de la pratique.

Les membres de l'Institut ont participé à plusieurs rencontres internationales, notamment en Allemagne et en Amérique du Sud.

15. *Institut d'électrochimie et de radiochimie.* — L'Institut d'électrochimie et de radiochimie (IEREPUL) a poursuivi son développement en symbiose avec l'Institut de radiophysique appliquée de l'Hôpital cantonal et a continué à disposer des avantages déjà acquis par ce dernier organisme.

L'IEREPUL dispose des locaux de l'Institut de radiophysique appliquée à l'avenue César-Roux et la situation à ce point peut être considérée comme satisfaisante pour quelque temps.

M. le professeur Lerch a participé à des cours organisés à Berne et Lausanne par le Service fédéral de l'hygiène publique pour les médecins radiologues et gynécologues; il a également présenté des exposés relatifs à la radioactivité et a collaboré aux travaux de divers symposia.

Plusieurs ouvrages scientifiques ont également été publiés dans le cadre de l'Institut.

Le professeur Lerch a été nommé, entre autres, expert délégué de la Suisse au Comité pour les substances radioactives de la Commission européenne de la pharmacopée à Strasbourg et il a été invité à participer aux séances de la Commission fédérale de surveillance de la radioactivité.

16. *Laboratoire d'hydraulique.* — Les travaux pratiques des étudiants en génie civil, 6<sup>e</sup> semestre, ont été réorganisés et de nouvelles installations et appareils mis en service à cet effet.

Dans le domaine des recherches de caractère académique, l'exercice 1967-1968 a vu entre autres le développement des essais et prospections relatifs aux débits solides en suspension des rivières.

Plusieurs publications sont en préparation qui fixeront l'état des recherches du Laboratoire en divers domaines.

Dans le cadre des recherches industrielles, le Laboratoire a été sollicité pour l'étude, sur modèles réduits, de ponts lacustres, voûtage de cours d'eau importants, etc.

Une part importante du temps des collaborateurs a été consacrée à l'étude d'installations étrangères (voyages, documentations, etc.).

17. *Laboratoire de géotechnique.* — Les problèmes de fondations posés par la construction des bâtiments et des ouvrages d'art sont de jour en jour plus nombreux et cela a nécessité la mise au point de nouvelles méthodes d'études et d'essais des sols et le perfectionnement des appareils de recherche; il en est résulté, pour l'enseignement, un enrichissement

certain par modification et mise à jour de nombreux chapitres du cours de géotechnique.

Comme chaque année, plusieurs élèves avancés ont participé à l'activité industrielle du laboratoire et ont ainsi complété leur formation.

Dans des domaines divers le Laboratoire, par ses collaborateurs, a pris part à des conférences, cours et séminaires et à la rédaction de normes de construction contribuant au progrès de la technique des fondations.

*Conclusions.* — Ce rapport est le dernier de la série établie dans le cadre du statut cantonal de l'Ecole. En effet le 1<sup>er</sup> janvier 1969 entre en vigueur la convention signée entre le Conseil fédéral et le Conseil d'Etat du canton de Vaud qui sanctionne le transfert de l'Ecole polytechnique à la Confédération.

Cette décision est l'aboutissement d'un processus de longue durée dont l'origine remonte à 1903, au moment où l'Ecole fêtait son cinquantenaire.

Depuis deux ans, ce sont les propositions relatives à l'aide de la Confédération aux universités qui ont permis d'accélérer le déroulement des opérations.

La nécessité du transfert était reconnue depuis longtemps dans les milieux les plus larges mais des motifs sentimentaux, de doctrine ou de prestige ont retardé les décisions politiques.

Le transfert de l'Ecole à la Confédération sanctionne le rôle national qu'elle a toujours joué dès sa fondation soit par l'accueil de nombreux compatriotes de tous les cantons suisses soit par la formation d'ingénieurs de nationalité étrangère, devenus ensuite d'excellents ambassadeurs de notre technique.

Le fédéralisme auquel le canton de Vaud est encore fortement attaché suggérerait également la suppression de l'inégalité de l'impact de Zurich et de Lausanne sur l'économie de notre pays. Par ailleurs, le développement prévisible du nombre d'étudiants ingénieurs imposera la présence à Lausanne de 6000 étudiants ingénieurs et il était devenu évident que la mission de les former ne pourrait rester une tâche cantonale.

Qu'il soit permis au directeur de l'Ecole de remercier le Grand Conseil, le Conseil d'Etat et le peuple vaudois pour l'effort fourni pendant un siècle en faveur de son Ecole d'ingénieurs et depuis 25 ans pour son Ecole d'architecture. Bien que cet effort représente l'investissement le plus rentable qui soit, il faut reconnaître et admirer l'action de ceux qui sans désespérer ont permis de donner à l'Ecole la réputation dont elle jouit.

Il est également à sa place ici de relever combien ont été bénéfiques pour l'Ecole l'intérêt et l'appui de l'Université. Sans sa caution morale et celle des valeurs scientifiques qu'elle représentait l'Ecole aurait, à certains moments de son histoire, dévié de sa mission universitaire au détriment de son rayonnement et de son influence sur le développement des sciences de l'ingénieur. Que l'Université en soit donc également vivement remerciée.





ETAT DE VAUD

*RB 9621*

COMPTES 1968

3	Comptes 1968		Budget 1968	Comptes 1967
	Dépenses	Recettes		
33.70. Ecole normale, Lausanne . . . . .	2,156,007.42		1,898,000	1,820,956
			7,890	
		117,580.90	91,000	102,600
177 Ecolages, finances de cours . . . . .		440.—	1,000	330
242 Remboursement de rétributions du personnel . . . . .		—	—	157
271 Recettes diverses . . . . .		193.90	—	269
281 Subventions fédérales . . . . .		26,272.—	26,000	24,803
282 Subventions communales . . . . .		90,675.—	64,000	77,400
425 Traitements des membres du corps enseignant . . . . .	1,763,556.65		1,500,000	1,459,453
426 Allocations de ménage . . . . .	34,710.50		36,000	34,464
427 Allocations pour enfants . . . . .	20,771.70		24,000	20,465
428 Allocations complémentaires . . . . .	59,902.55		60,000	50,096
433 Contributions de l'Etat à la Caisse de pensions . . . . .	99,032.05		110,000	83,489
435 Autres prestations sociales . . . . .	—		2,000	—
437 Contribution de l'Etat à l'AVS . . . . .	45,387.05		40,000	37,034
443 Vacances et débours . . . . .	306.10		400	229
511 Fournitures, impressions, reliures . . . . .	8,125.—		8,000	6,822
512 Frais d'insertions . . . . .	3,247.45		1,500	1,488
			1,300	
513 Mobilier et machines de bureau . . . . .	1,193.70		1,000	883
521 Abonnements et taxes téléphoniques . . . . .	1,660.95		1,600	1,530
522 Taxes postales . . . . .	405.45		500	282
527 Frais généraux divers . . . . .	10,934.95		13,000	11,295
531 Indemnités et frais des commissions . . . . .	9,093.55		12,000	9,166
612 Entretien des immeubles . . . . .	4,500.—		—	—
621 Mobilier d'enseignement . . . . .	22,131.70		22,000	23,630
622 Machines et matériel d'enseignement . . . . .	50,799.52		47,000	64,331
			8,499	
711 Autres dépenses . . . . .	8,248.55		7,000	4,293
712 Dépenses pour les sports . . . . .	12,000.—		12,000	12,000
<b>34. Enseignement supérieur et cultes</b>	<b>49,058,422.59</b>		<b>46,942,510</b>	<b>37,745,247</b>
			83,490	
		17,730,421.55	15,441,075	12,284,837
<b>34.10. Recettes et dépenses générales</b>	<b>45,374.85</b>		<b>55,700</b>	<b>44,925</b>
			2,700	
		25,200.—	22,400	22,400
121 Loyers . . . . .		20,000.—	20,000	20,000
177 Finances de cours . . . . .		5,200.—	2,400	2,400
437 Contribution de l'Etat à l'AVS . . . . .	296.45		400	238
443 Vacances et débours . . . . .	669.70		700	563
445 Indemnités pour usage de véhicules privés . . . . .	2,343.65		2,200	2,408
511 Fournitures, impressions, reliures . . . . .	6,833.25		6,500	4,537
512 Frais d'insertions . . . . .	316.55		200	115
513 Mobilier et machines de bureau . . . . .	4,231.65		4,000	3,916
515 Livres, journaux, périodiques . . . . .	787.10		800	675

177

282

425

426

427

435

436

437

527

531

17

1967

## Justifications des différences

,956

33.70. Ecole normale, Lausanne.

,400

330

177 Ecolages des élèves externes.

157

269

,803

,040

282 Participation de la Commune de Lausanne aux traitements des maîtres et maîtresses des classes d'application; augmentation due à la reclassification du personnel enseignant.

453

425 Reclassification des fonctions du personnel enseignant.

464

426 Il a été payé une allocation de ménage en moins.

465

427 La progression des allocations pour enfants a été moins forte que dans les autres établissements.

096

489

433 La part de l'Etat aux rachats d'année d'assurance a été plus faible que les estimations.

—

435 Pas de gratification pour ancienneté de service.

034

437 Reclassification des fonctions du personnel enseignant.

229

822

486

883

530

282

295

527 Estimation trop élevée des dépenses diverses qui peuvent varier d'une année à l'autre.

166

531 Réduction du nombre des séances des commissions de l'école.

—

630

331

293

300

247

## 34. Enseignement supérieur et cultes

359

,225

34.10 Recettes et dépenses générales.

100

300

300

177 Augmentation du nombre des participants au brevet fédéral de gymnastique.

338

,63

08

,37

16

10

75

3	Comptes 1968		Budget 1968	Comptes 1967
	Dépenses	Recettes		
522 Taxes postales . . . . .	5,20		100	123
527 Frais généraux divers . . . . .	15,221.85		13,000	7,292
			2,700	
711 Autres dépenses . . . . .	26,669.45		22,000	19,052
812 Subventions cantonales . . . . .	6,000.—		6,000	6,000
<b>34.20. Université . . . . .</b>	<b>37,047,691.84</b>		<b>35,550,350</b>	<b>26,141,107</b>
			53,200	
		<b>17,411,088.40</b>	<b>13,414,300</b>	<b>11,858,440</b>
177 Ecolages, finances de cours et d'exams . . . . .		2,390,321.50	1,410,000	811,643
242 Remboursement de rétributions du personnel . . . . .		379,205.40	255,000	310,296
243 Remboursement de prestations sociales . . . . .		3,569.35	3,000	6,298
252 Remboursement sur frais divers et taxes . . . . .		5,890.15	4,000	4,762
262 Remboursement sur frais des laboratoires . . . . .		36,930.50	24,800	49,096
279 Autres recettes . . . . .		—	—	27,368
281 Subventions fédérales . . . . .		14,595,171.50	11,717,500	10,628,974
341 Versements aux fonds spéciaux . . . . .	2,245,000.—		2,245,000	1,465,000
421 Traitements au personnel régulier . . . . .	2,124,835.05		2,200,000	2,111,692
422 Traitements au personnel occasionnel . . . . .	5,516,969.35	$\Delta = 7\%$	5,150,000	4,351,503
425 Traitements des membres du corps enseignant supérieur . . . . .	8,019,198.15	$\Delta = 13\%$	7,100,000	6,606,941
			23,500	
426 Allocations de ménage . . . . .	443,660.25		416,000	398,294
427 Allocations pour enfants . . . . .	225,637.85		220,000	215,623
428 Allocations complémentaires . . . . .	516,780.75		493,000	494,995
431 Contributions de l'Etat à la Caisse de pensions . . . . .	268,369.94		228,000	234,404
433 Contributions de l'Etat à la Caisse de pensions . . . . .	478,224.81		408,000	437,955
434 Primes d'assurance contre les accidents et la maladie . . . . .	696.50		1,500	696
435 Autres prestations sociales . . . . .	13,250.—		7,000	6,000
			5,700	
437 Contribution de l'Etat à l'AVS . . . . .	383,879.10		346,700	317,741
441 Indemnités diverses . . . . .	9,766.70		10,000	10,035
444 Indemnités pour prestations diverses . . . . .	200.—		200	200
511 Fournitures, impressions, reliures . . . . .	276,309.90		290,000	279,136
512 Frais d'insertions . . . . .	6,587.15		10,500	7,105
513 Mobilier et machines de bureau . . . . .	158,072.—		176,000	177,139
521 Abonnements et taxes téléphoniques . . . . .	83,191.95		79,600	78,924
522 Taxes postales . . . . .	500.—		500	500
524 Frais divers pour les véhicules à moteur de l'Etat . . . . .	938.—		1,200	950
527 Frais généraux divers . . . . .	1,676.50		2,000	1,676
531 Indemnités et frais des commissions . . . . .	82,401.20	$\Delta = 17\%$	70,000	50,613
612 Entretien des immeubles . . . . .	346,056.55	$\Delta = 59\%$	218,000	835,477
			25,000	
613 Loyers . . . . .	171,000.—		163,000	148,001
			8,000	
614 Entretien des bureaux et autres locaux . . . . .	19,163.75		23,000	22,381
615 Eau, gaz, électricité . . . . .	18,546.70		20,000	19,785
616 Chauffage . . . . .	13,800.10		14,700	11,672

## Justifications des différences

1967

123

1,292

1,052

1,000

711 Voir rubrique 177.

,107

34.20. Université.

,440

,643

177 Une partie des finances de cours 1967 a été comptabilisée en 1968.

,296

242 Augmentation des traitements ensuite de la reclassification.

,298

,762

252 Augmentation des remboursements des communications téléphoniques privées.

,096

262 Modification police assurance remboursée par l'EPUL.

,368

,974

281 Participation fédérale difficile à déterminer.

,000

,692

,503

,941

294

426 Augmentation du nombre des bénéficiaires.

623

427 Idem.

995

404

955

696

000

434 Diminution due au transfert de l'Institut de microbiologie au Service de la santé publique.

741

035

200

136

511 Achats reportés en 1969.

105

512 Travaux reportés en 1969.

139

513 Idem.

924

521 Augmentation du nombre de lignes téléphoniques due à la création de nouveaux instituts.

500

960

976

613

531 Augmentation du nombre des experts.

477

612 Décret du 16 novembre 1966. Aménagement bibliothèque et locaux de l'Institut de physique expérimentale.

001

361

785

172

614 Travaux non effectués en 1968.

3	Comptes 1968		Budget 1968	Comptes 1967
	Dépenses	Recettes		
622 Machines et matériel d'exploitation et d'enseignement . . . . .	1,689,083.09		1,693,650	1,729,170
628 Assurances du mobilier, des machines et du matériel . . . . .	639.70		22,700	15,027
632 Frais pour les musées, bibliothèques et collections . . . . .	270,000.—		270,000	220,000
711 Autres dépenses . . . . .	727,500.—		727,500	45,600
812 Subventions cantonales . . . . .	12,935,751.80		12,942,600	5,846,882
<b>34.30. Bibliothèque cantonale et universitaire . . . . .</b>	<b>1,354,960.74</b>		<b>1,206,200</b>	<b>1,178,727</b>
			1,100	
		<b>17,557.40</b>	<b>18,200</b>	<b>22,977</b>
242 Remboursement de rétributions du personnel . . . . .		—	—	2,662
252 Remboursement sur frais divers et taxes . . . . .		17,557.40	18,200	20,315
421 Traitements au personnel régulier . . . . .	558,136.90		500,000	496,857
422 Traitements au personnel occasionnel . . . . .	314,493.40		255,000	267,395
426 Allocations de ménage . . . . .	28,954.—		26,800	24,850
427 Allocations pour enfants . . . . .	12,234.50		10,200	10,914
428 Allocations complémentaires . . . . .	30,323.20		25,500	23,207
431 Contributions de l'Etat à la Caisse de pensions . . . . .	62,585.70		42,500	45,293
437 Contribution de l'Etat à l'AVS . . . . .	22,824.45		19,700	19,284
443 Vacances et débours . . . . .	1,735.80		1,500	1,529
511 Fournitures, impressions, reliures . . . . .	120,083.77		120,000	101,566
512 Frais d'insertions . . . . .	—		700	427
513 Mobilier et machines de bureau . . . . .	24,536.75		24,500	21,010
521 Abonnements et taxes téléphoniques . . . . .	9,948.80		8,500	5,597
			1,100	
524 Frais divers pour les véhicules à moteur de l'Etat . . . . .	254.80		300	186
527 Frais généraux divers . . . . .	839.25		1,000	—
613 Loyers . . . . .	14,000.—		14,000	14,900
614 Entretien des bureaux et autres locaux . . . . .	2,009.35		2,000	2,139
621 Mobilier d'exploitation et d'enseignement . . . . .	31,000.—		31,000	21,000
632 Frais pour les musées, bibliothèques et collections . . . . .	123,000.—		125,000	122,568
<b>34.40. Archives cantonales vaudoises . . . . .</b>	<b>244,279.55</b>		<b>239,240</b>	<b>209,139</b>
		<b>6,311.75</b>	<b>5,900</b>	<b>5,990</b>
242 Remboursement de rétributions du personnel . . . . .		6,173.65	5,800	5,990
252 Remboursement sur frais divers et taxes . . . . .		138.10	100	—
421 Traitements au personnel régulier . . . . .	129,627.—		123,600	94,344
422 Traitements au personnel occasionnel . . . . .	4,912.—		5,000	11,803
426 Allocations de ménage . . . . .	4,800.—		4,800	4,800
427 Allocations pour enfants . . . . .	2,270.—		1,560	1,850
428 Allocations complémentaires . . . . .	4,080.90		3,900	3,063
431 Contributions de l'Etat à la Caisse de pensions . . . . .	8,434.20		8,000	6,747
437 Contribution de l'Etat à l'AVS . . . . .	3,538.10		3,200	2,773
443 Vacances et débours . . . . .	1,145.35		800	703
445 Indemnités pour usage de véhicules privés . . . . .	670.40		800	314
511 Fournitures, impressions, reliures . . . . .	5,496.55		5,500	3,843

622  
628

252

426

427

632

## Justifications des différences

- 622 Achats reportés en 1969.  
628 Primes d'assurances concernant l'EPUL prises en charge par la Confédération.

## 34.30. Bibliothèque cantonale et universitaire.

- 252 Diverses recettes seront comptabilisées en 1969.

- 426 Augmentation du nombre des bénéficiaires.  
427 Idem.

- 632 Pas de frais concernant la publication F.-C. de La Harpe.

## 34.40. Archives cantonales vaudoises.

3	Comptes 1968	
	Dépenses	Recettes
<b>Récapitulation</b>		
31. Administration générale . . . . .		
10. Administration du département . . . . .	1,988,669.59	21,619.25
20. Administration du Secrétariat général . . . . .	2,470,026.55	425,970.70
30. Conseil de la réforme et de la planification scolaires (CREPS) . . . . .	29,314.35	—
40. Secrétariat des cours et examens . . . . .	30,806.50	7,160.—
50. Séminaire pédagogique . . . . .	24,242.10	—
60. Centre de recherches psychopédagogiques . . . . .	17,089.95	—
70. Orientation professionnelle . . . . .	263,367.70	67,480.—
80. Editions et fournitures scolaires . . . . .	1,554,537.31	600,562.70
90. Centre d'initiation au cinéma . . . . .	28,349.75	—
32. Enseignement primaire		
10. Frais divers pour l'instruction . . . . .	29,054,398.51	174,577.50
20. Remplacements d'instituteurs appelés au service militaire . . . . .	500,164.50	180,000.—
40. Enseignement ménager . . . . .	788,346.25	418,014.—
50. Orientation professionnelle . . . . .	—	—
60. Institut des sourds et enseignement aux anormaux . . . . .	300,383.96	227,283.20
33. Enseignement secondaire		
10. Recettes et dépenses générales . . . . .	5,633,150.81	161,175.—
20. Gymnase de la Cité . . . . .	3,040,202.22	92,232.—
30. Gymnase du Belvédère . . . . .	1,532,960.47	118,188.25
40. Ecole normale, Yverdon . . . . .	956,382.40	68,824.90
50. Ecole supérieure de commerce . . . . .	2,337,972.47	597,213.95
60. Collèges secondaires communaux . . . . .	10,844,840.08	100.30
70. Ecole normale, Lausanne . . . . .	2,156,007.42	117,580.90
34. Enseignement supérieur et cultes		
10. Recettes et dépenses générales . . . . .	63,374.85	25,200.—
20. Université . . . . .	37,047,691.84	17,411,088.40
30. Bibliothèque cantonale et universitaire . . . . .	1,356,960.76	17,557.40
40. Archives cantonales . . . . .	246,279.55	6,311.75
50. Musées cantonaux . . . . .	703,998.04	11,942.85
60. Monuments historiques . . . . .	912,261.25	184,633.—
70. Ecole cantonale des beaux-arts et d'art appliqué . . . . .	382,005.25	73,426.30
80. Cultes . . . . .	8,645,830.25	20,361.65
35.10. Editions et fournitures scolaires . . . . .	—	—
<b>Totaux . . . . .</b>	<b>112,609,634.28</b>	<b>21,008,404.—</b>
Excédent des dépenses sur les recettes . . . . .		91,601,230.28
<b>Sommes égales</b>	<b>112,609,634.28</b>	<b>112,609,634.28</b>



DEPARTEMENT DE L'INSTRUCTION PUBLIQUE ET DES CULTES

	Budget 1966		Crédits supplémentaires		Comptes 1967	
	Dépenses	Recettes	Dépenses	Recettes	Dépenses	Recettes
25	1,974,200	53,200	14,280	—	1,594,412	3,803
70	2,300,150	415,000	92,000	—	2,116,757	362,200
	33,000	—	2,000	—	—	—
	92,300	—	—	—	—	—
	24,000	—	—	—	—	—
	11,500	—	3,000	—	—	—
	270,400	90,000	54,900	—	—	—
70	1,563,500	507,400	5,100	—	—	—
	27,000	—	1,600	—	—	—
					3711149	
30	24,004,700	171,800	5,000	—	27,203,573	230,895
	500,000	180,000	—	—	360,154	170,000
	930,400	400,000	—	—	863,194	407,811
	—	—	—	—	191,172	94,057
70	298,950	184,000	—	—	276,876	192,485
	5,687,700	153,000	—	—	5,413,797	195,760
	2,347,100	90,000	250,000	—	2,752,333	85,423
5	1,363,500	79,800	3,000	—	1,275,508	66,969
0	723,400	—	65,550	—	1,406,352	67
0	2,154,600	615,000	—	—	2,034,716	556,653
0	9,427,000	—	5,000	—	8,750,182	—
0	1,898,000	91,000	7,950	—	1,820,956	102,600
	65,700	22,400	2,700	—	44,922	22,400
	35,550,350	13,414,300	63,250	—	26,141,107	11,838,440
	1,208,200	18,200	1,500	—	1,178,727	22,977
	239,260	5,900	—	—	209,139	5,990
	700,700	24,100	26,000	—	645,022	28,416
	588,150	89,725	—	—	115,664	280,907
	354,900	79,050	—	—	348,175	72,570
	8,245,050	7,400	—	—	8,470,486	7,136
	—	—	—	—	1,495,608	745,284
	103,563,710	16,691,275	602,830	—	95,318,823	15,518,850
		86,872,435		602,830		79,799,973
	103,563,710	103,563,710	602,830	602,830	95,318,823	95,318,823

## Résumé du compte général

Départements	Comptes 1968	
	Dépenses	Recettes
Finances . . . . .	102,762,560.89	342,016,937.23
Justice et police . . . . .	38,993,567.34	62,290,723.79
Instruction publique et cultes . . . . .	112,609,634.28	21,008,404.—
Intérieur . . . . .	124,259,561.36	57,095,583.01
Agriculture, Industrie et commerce . . . . .	90,459,160.54	44,805,256.79
Militaire . . . . .	13,179,201.63	9,810,016.31
Travaux publics . . . . .	60,327,379.41	18,558,044.15
Totaux . . .	642,591,055.45	545,584,965.28
Excédent des dépenses sur les recettes . . . . .		
Excédent des recettes sur les dépenses . . . . .	2,993,909.83	
Sommes égales	645,584,965.28	545,584,965.28

pour l'année 1968

Budget 1968		Crédits supplémentaires		Comptes 1967	
Dépenses	Recettes	Dépenses	Recettes	Dépenses	Recettes
120,054,205	337,690,600	816,100	—	98,436,285	319,393,646
38,082,558	44,646,410	454,300	40,000	36,434,430	43,793,658
103,563,710	16,691,275	602,830	—	55,318,823	15,518,850
117,915,628	53,590,620	4,677,750	2,052,523	109,419,893	47,784,790
86,529,266	42,753,121	5,264,761	2,355,470	87,076,476	41,152,386
16,910,250	12,776,900	20,950	—	11,422,874	8,727,870
53,040,880	20,284,578	8,315,417	167,105	51,411,492	20,678,987
536,096,497	528,433,504	20,152,108	4,615,098	489,520,277	497,050,190
	7,662,993		15,537,010	7,529,913	
536,096,497	536,096,497	20,152,108	20,152,108	497,050,190	497,050,190

## Fonds spéciaux gérés par l'Etat

Actif net au 31 décembre 1968

<b>Relevant du Département des finances</b>	
Assurance accidents . . . . .	267,143.60
Ouvres sociales . . . . .	28,971.11
<b>Relevant du Département de justice et police</b>	
Fondation Cossy de la Harpe . . . . .	80,318.35
Fonds de la bibliothèque des agents de la sûreté . . . . .	17.10
Fonds des pupilles du tuteur général . . . . .	15,514.23
Fonds des pupilles du tuteur général pour le secours aux personnes âgées . . . . .	8,827.19
Fonds des pupilles du tuteur général — Fondation Lichtensteiger . . . . .	3,336.85
<b>Relevant du Département de l'Instruction publique et des cultes</b>	
<b>Service de l'enseignement supérieur et des cultes</b>	
<b>Divers :</b>	
<b>Fonds :</b>	
Achèvement de l'Aula du Palais de Rumine . . . . .	3,291.81
Anciens Bellettriens . . . . .	8.75
Bienfaisance de la Policlinique universitaire . . . . .	327,200.05
<b>Université :</b>	
Bourse Bippert . . . . .	88,404.20
<b>Fondations :</b>	
Agassiz . . . . .	274,167.65
Claraz Georgine . . . . .	148,648.70
Lugeon Maurice . . . . .	18,182.35
Lugeon Maurice et Ida . . . . .	19,622.--
Rabot Charles et André . . . . .	14,479.05
vaudoise pour la géologie . . . . .	60,210.32
<b>Fonds :</b>	
Achat microscope électronique de l'Université . . . . .	54,787.46
Assurances de l'Université . . . . .	583,946.96
Bibliothèque de l'Ecole de chimie . . . . .	18.81
Boursiers du Syndicat suisse de la chimie (Faculté des sciences) . . . . .	975.62
Brunner Heinrich, Dr . . . . .	23,726.28
Centre des recherches sur les lymphomes malins . . . . .	681,736.30
Chappuis-Secrétan Paul . . . . .	20,653.29
Cunzio, Dr, professeur . . . . .	108,887.71
Comité social de l'Université . . . . .	34,136.87
Construction et extension de foyers universitaires . . . . .	566,446.15
<b>A reporter</b>	<b>3,433,743.08</b>

## Fonds spéciaux gérés par l'Etat

	Report	3,433,743.68
Cottier Auguste . . . . .		2,749.85
Cérenville de, H.-Ed. . . . .		28,811.79
Davel . . . . .		21,008.30
Délégation de l'Ecole des hautes études commerciales . . . . .		6,997.18
Daylard, pasteur . . . . .		202,985.73
Dind Edouard, Dr . . . . .		65,950.27
Dufour Marc . . . . .		38,342.05
Ecole des sciences sociales et politiques . . . . .		6,360.08
Enseignement de l'anglais . . . . .		2,574.46
Installation sportive du Centre universitaire de Dorigny . . . . .		243,346.45
Institut pathologique . . . . .		64,262.69
Jardin botanique . . . . .		635.50
Landry Jean . . . . .		671,032.33
Mercier J.-J. . . . .		400,075.95
Mercier Philippe, Dr . . . . .		8,705.26
Nessler Frédéric . . . . .		13,889.95
Ouvrière Constant . . . . .		8,956.07
Paillard Georges (HEC) . . . . .		23,937.37
Pelet Louis, Dr . . . . .		6,660.60
IV <sup>e</sup> centenaire de l'Université . . . . .		232,112.40
Reiss Rodolphe (Institut de police scientifique) . . . . .		142,929.96
Renovar . . . . .		14,235.17
Roux César, Dr . . . . .		38,983.34
Roux Jacques, Dr . . . . .		52,250.25
Sensino Henri, professeur . . . . .		161,929.88
Siegfried Kurt, Dr (Ecole de pharmacie) . . . . .		19,070.06
Socin Christophe . . . . .		32,244.84
Sports de l'Université . . . . .		287.80
Subsides pour l'impression des thèses . . . . .		36,557.51
Universitaire . . . . .		1,290,641.45
Vinet --- « concours » . . . . .		27,383.60
Wander Albert, Dr . . . . .		17,989.10
White House . . . . .		16,035.66
Wilczek Ernest . . . . .		40,249.80
Wilczek Evelyne . . . . .		194,711.15
<b>Pris :</b>		
Caisse d'Epargne et de Crédit . . . . .		25,000.—
Duboux Emile, Dr . . . . .		15,566.52
Follope Martin-Alphonse . . . . .		5,278.35
Raymond Arnold (Fondation Charles-E. Guyot) . . . . .		11,822.58
Section vaudoise de l'Association suisse pour la SDN . . . . .		4,522.39
<b>Ecole polytechnique de l'Université</b>		
<b>Fonds :</b>		
Développement de l'EPUL . . . . .		2,202.47
Laboratoires . . . . .		32,601.71
Recherche scientifique . . . . .		3,345.04
	<b>A reporter</b>	<b>7,650,416.59</b>

## Fonds spéciaux gérés par l'Etat

	Report	7,669,456.69
<b>Prix :</b>		
A 3 E 2 PL . . . . .		25,025.07
Anciens élèves de l'EPUL . . . . .		3,041.23
Cousin René . . . . .		1,477.79
Dommer A. . . . .		17,637.—
Grenier William . . . . .		11,475.70
Landry Jean . . . . .		27,648.03
Société vaudoise des géomètres . . . . .		2,117.85
Société vaudoise des ingénieurs et des architectes . . . . .		7,060.34
Stucky Alfred . . . . .		4,306.18
<b>Bibliothèque cantonale et universitaire</b>		
<b>Fonds :</b>		
Bibliothèque cantonale . . . . .		68,707.79
Vionnet Esther . . . . .		2,321.93
<b>Musées</b>		
<b>Fonds :</b>		
Chavaignes Joséphine (Musée des beaux-arts) . . . . .		4,308.76
Musée des beaux-arts . . . . .		9,350.57
David (Musée des beaux-arts) . . . . .		31,781.06
Doleyes (Musée d'Avenches) . . . . .		64,169.25
<b>Monuments historiques</b>		
<b>Fonds :</b>		
cantonal des monuments historiques . . . . .		314,706.91
pour l'entretien de la porte de l'Est, Avenches . . . . .		763.28
<b>Ecole cantonale des beaux-arts et d'art appliqué</b>		
<b>Fonds :</b>		
Ecole cantonale des beaux-arts et d'art appliqué . . . . .		15,935.47
Manganel . . . . .		3,071.35
<b>Prix :</b>		
Charles Rambert . . . . .		1,475.28
<b>Eglise nationale vaudoise :</b>		
Caisse des études pour le Saint-Ministère . . . . .		111,210.65
Caisse de retraite pastorale . . . . .		183,670.30
<b>Fonds :</b>		
Basset Eugénie . . . . .		40,429.60
Ogiz Marika . . . . .		67,000.—
Orgues de la cathédrale . . . . .		13,355.77
Secours en faveur des pasteurs, des veuves et orphelins de pasteurs . . . . .		170,264.47
	<b>A reporter</b>	<b>8,876,768.26</b>

## Fonds spéciaux gérés par l'Etat

	Report	8,876,768.26
<b>Enseignement secondaire</b>		
Fonds pour l'aménagement de terrains et locaux de sport (Sport-Toto) . . . . .		528,196.76
Fonds pour l'achat de matériel sportif (Sport-Toto) . . . . .		24,269.34
Fonds pour l'enseignement du ski et de la natation à la jeunesse (Sport-Toto) . . . . .		43,596.14
Fonds réserve du Sport-Toto . . . . .		311,676.85
<b>Gymnases cantonaux :</b>		
Prix des Anciens moyens, Gymnase scientifique . . . . .		1,902.64
Subsides d'automne, Gymnase classique . . . . .		4,311.32
Prix Jules Bezenconet, Gymnase scientifique . . . . .		12,114.21
Fonds des concours, Gymnases cantonaux . . . . .		2,289.47
Fonds des courses générales du Gymnase classique . . . . .		3,561.97
Fonds des courses générales du Gymnase scientifique . . . . .		23,109.40
Fonds des courses d'études du Gymnase scientifique . . . . .		19,730.02
Fonds René Cousin, Gymnase classique . . . . .		1,458.66
Fonds Maurice Cuénoud, Gymnase classique . . . . .		1,292.11
Fonds Edmond Gilliard et des Etudes de lettres, Gymnase classique . . . . .		3,358.40
Fonds Georges Golembiowski, Gymnase classique . . . . .		8,578.19
Fonds Hilda Latourette . . . . .		5,278.51
Fonds des maîtres, Gymnase classique . . . . .		2,773.57
Fonds des maîtres, Gymnase scientifique . . . . .		9,842.65
Fonds Harald Nessler, Gymnase scientifique . . . . .		1,059.47
Fonds Francis Regard, Gymnase scientifique . . . . .		957.05
Prix Louis Roux, Gymnase scientifique . . . . .		15,878.23
Prix Roland Trœteler, Gymnase classique . . . . .		1,450.39
<b>Collège classique cantonal :</b>		
Fonds Jean Ballenegger . . . . .		570.61
Fonds Ami Complicio . . . . .		227.75
Fonds du Cantonal . . . . .		9,753.58
Fonds des courses . . . . .		1,487.14
Fonds René Cousin . . . . .		1,453.85
Prix Pierre Descoullayes . . . . .		613.06
Fondation Marc Ducloux . . . . .		708.95
Fondation Gay de Beauséjour, Collège et Gymnase classiques . . . . .		3,586.17
Prix du Général Guison pour l'histoire . . . . .		934.59
Prix Georges Golembiowski . . . . .		2,951.66
Prix Hammer . . . . .		405.80
Prix Helfat . . . . .		347.95
Prix André Koldor . . . . .		551.85
Prix de l'atln . . . . .		578.90
Prix Daniel Lippmann . . . . .		1,295.65
Prix Henri Marguerat . . . . .		491.30
Prix J.-J. Mercier . . . . .		7,998.82
Prix de français Robert Monneron . . . . .		1,004.76
	A reporter	9,944,530.90

## Fonds spéciaux gérés par l'Etat

	Report	9,944,530.90
Fonds Eric Neesler . . . . .		2,746.07
Prix d'orthographe . . . . .		1,478.78
Prix Edouard Payot . . . . .		1,111.03
Prix J. Porchat . . . . .		625.10
Prix du concours Pierre Rochat . . . . .		209.85
Fonds Dr César Roux . . . . .		3,061.29
Fonds Schiller . . . . .		510.70
Fonds Strahlé . . . . .		789.85
Prix Eric Wiener . . . . .		507.35
<b>Collège scientifique cantonal :</b>		
Prix Paul Bonard . . . . .		644.32
Caisse des élèves . . . . .		678.70
Prix de chant . . . . .		2,084.15
Fonds du Centenaire . . . . .		2,368.69
Fonds du Cinquantenaire des Anciens moyens . . . . .		10,270.00
Fonds des courses générales . . . . .		26,162.95
Donation John-Francis Cole, Collège et Gymnase scientifiques . . . . .		1,259.43
Fonds André Dufour, Collège et Gymnase scientifiques . . . . .		35,540.25
Fonds Isoz . . . . .		1,754.63
Prix Isoz, Collège et Gymnase scientifiques . . . . .		1,328.59
Prix Charles Jaques . . . . .		1,016.39
Prix Philippe Kourt . . . . .		1,068.70
Fonds Paul Martin . . . . .		1,619.10
Prix J.-J. Marcier . . . . .		8,902.47
Prix Edgar Michoud . . . . .		2,144.19
Prix Félix Roux . . . . .		1,903.88
Prix de la Section technique du Collège scientifique . . . . .		1,061.80
Fonds Giovanni Stubbe . . . . .		542.50
<b>Ecole supérieure de commerce :</b>		
Fonds directeur Blaser . . . . .		540.25
Prix du Conseil de l'école . . . . .		695.15
Fonds des élèves . . . . .		31,813.40
Fonds Maurice Galland, Prix d'anglais . . . . .		5,659.20
Prix de gymnastique . . . . .		910.90
Fonds de bourse Jules Loth . . . . .		11,367.02
Prix de poésie Jules Loth . . . . .		804.80
Fonds des maîtres . . . . .		13,613.13
Oulovay S. A. — Prix mathématiques . . . . .		1,094.40
Fonds Georges Paillard . . . . .		3,598.12
Fonds Louis Pelot . . . . .		2,233.43
Fonds professeur Rapin, Prix de comptabilité . . . . .		5,110.33
Fonds Jacob Stedler . . . . .		25,651.25
Fonds Giovanni Stubbe . . . . .		237.05
Fonds Prix Adolphe Weitzel . . . . .		2,012.58
<b>A reporter</b>		<b>10,161,774.25</b>



## Fonds spéciaux gérés par l'Etat

<b>Ecole normale :</b>	<b>Report</b>	<b>10,161,774.25</b>
Compte d'attente de prêts d'honneur . . . . .		505,480.69
Fonds John Chappuis . . . . .		128.25
Fonds du Contenaire . . . . .		20,659.48
Prix C.-C. Dénétréaz . . . . .		2,113.03
Fonds Albert Fœtisch . . . . .		4,162.60
Prix F.-M. Grand . . . . .		1,103.—
Prix François Guex . . . . .		2,119.48
Prix de gymnastique . . . . .		984.26
Fonds Lucien Joyet . . . . .		242.70
Fonds Dr Jomini . . . . .		712.66
Fonds Prix Hermann Lang . . . . .		8,168.11
Fonds Jeanne Mango . . . . .		386.13
Prix de mathématiques . . . . .		976.67
Prix de mathématiques Aml Rosat . . . . .		1,043.85
Fonds Louis-Henri Pelet, Ecole normale, Collège scientifique et Collège classique . . . . .		2,048.45
Prix des travaux manuels . . . . .		1,008.05
Prix de volonté . . . . .		728.81
<b>Enseignement primaire</b>		
<b>Fonds :</b>		
Institut des sourds de Moudon . . . . .		15,020.35
Courses de l'Institut des sourds de Moudon . . . . .		2,007.54
Ecoles primaires et secondaires — Assurance accidents . . . . .		199,288.30
Eugénie-Marie Otschowski . . . . .		10,230.26
Boissier . . . . .		4,016.77
Musée scolaire . . . . .		2,567.86
Amélioration des repas des cuisines scolaires communales . . . . .		2,091.74
<b>Relevant du Département de l'intérieur</b>		
Fonds de réserve assurance contre la loque des abeilles . . . . .		52,269.54
Fonds de réserve caisse d'assurance du bétail . . . . .		4,526,648.05
Fondation Jules Gagnaux . . . . .		407,529.80
Fondation B. Galli-Valerio . . . . .		571,158.69
Institut de microbiologie . . . . .		3,528.—
Fonds des élèves, Maison d'éducation de Venne . . . . .		2,410.26
Compte d'attente — Dîme alcool . . . . .		109,841.17
Amélioration du domaine de la Maison d'éducation de Venne . . . . .		3,366.06
<b>Relevant du Département de l'agriculture, de l'industrie et du commerce</b>		
Fonds des alpages de l'Etat . . . . .		7,877.06
Caisse d'assurance contre la phylloxéra . . . . .		1,165,221.85
Fonds de repoplement de la chasse . . . . .		105,838.26
Fonds vaudois de donation en faveur des apprentis intelligents . . . . .		187,357.56
Association de la presse vaudoise, Ecole de Marcollin . . . . .		554.68
Prix Chuard, Ecole de Marcollin . . . . .		1,766.62
Fonds cantonal des contributions patronales au matière de formation professionnelle . . . . .		528,274.55
Fonds Jean Delour, Station viticole . . . . .		6,257.73
Fonds d'encouragement pour expositions . . . . .		2,666.15
Prix Robert Franco-Marcollin . . . . .		994.30
Fondation en faveur des gardes forestiers du canton de Vaud . . . . .		18,648.97
Fonds Frédéric Jaquier, Ecole de Marcollin . . . . .		512.40
	<b>A reporter</b>	<b>18,641,212.79</b>

## Fonds spéciaux gérés par l'Etat

	Report	18,641,212.79
Fonds cantonal du logement . . . . .		1,664,662.65
Prix Henri Massip, Ecole de Marcellin . . . . .		1,961.70
Don de la Municipalité de la commune de Morges . . . . .		493.67
Fonds professeur Dr Louis Pelet, Ecole de Marcellin . . . . .		1,455.27
Fonds Ferdinand Porchet, Ecole cantonale d'agriculture . . . . .		494.91
Fonds M <sup>me</sup> Ferdinand Porchet, Ecole ménagère rurale . . . . .		490.74
Fonds de prévoyance contre le chômage . . . . .		2,963,442.13
Fonds de prévoyance en faveur du vignoble . . . . .		1,032,540.66
Fonds legs Léa Rochat en faveur des apprentis indigents de la commune de L'Abbaye . . . . .		16,010.30
Prix Berthe Rouffy, Ecole ménagère, Marcellin . . . . .		510.35
Fonds de secours pour élèves de l'Ecole cantonale d'agriculture . . . . .		12,308.55
Station d'essais de machines agricoles . . . . .		101,874.02
Fonds professeur Wilczek . . . . .		12,154.72
Fonds de réserve des forêts cantonales . . . . .		495,727.11
Fonds de réserve de Marcellin . . . . .		115,038.96
Fonds de réserve vinicole . . . . .		50,623.93
Fonds de l'exposition de l'agriculture . . . . .		1,716.74
Don Frank Aubert . . . . .		827.30
Bourses récupérées, enseignement agricole . . . . .		11,944.89
Caisse de secours en faveur des musiciens sans travail . . . . .		1,098.80
Prix Paul Chavan, Ecole de Marcellin . . . . .		1,039.75
Fonds maraîcher cantonal . . . . .		65,137.19
Fonds Ecole d'agriculture de Grange-Verney, don de la BCV, bibliothèque . . . . .		395.15
Prix Edouard Fazan, Ecole de Marcellin . . . . .		536.35
Fonds du groupe agricole du Grand Conseil . . . . .		530.55
Fonds Ulysse Joliquin, Ecole d'agriculture . . . . .		532.20
Fonds Pilet-Golaz, Ecole d'agriculture . . . . .		265.75
Prix Ferdinand Porchet, Ecole de fromagerie . . . . .		559.80
Prix de chimie Ferdinand Porchet, Ecole d'agriculture de Grange-Verney . . . . .		526.35
Fonds action des jeunes, Grange-Verney . . . . .		537.80
Bourse d'études, Ecole ménagère Marcellin-sur-Morges . . . . .		26,423.68
Fonds mutuelle chevaline suisse, Ecole de Marcellin . . . . .		523.30
Fonds mutuelle chevaline suisse, Ecole de Grange-Verney . . . . .		520.--
Prix d'encouragement, Ecole ménagère rurale de Marcellin . . . . .		1,305.20
Prix M <sup>me</sup> Marendaz, Ecole ménagère rurale de Marcellin . . . . .		504.70
Prix Alfred Oulevay, Ecole de Grange-Verney . . . . .		1,061.60
Prix Alfred Oulevay, Ecole de Marcellin . . . . .		987.60
Prix Reynald Suter, Ecole de Grange-Verney . . . . .		1,648.50
<b>Relevant du Département militaire</b>		
Entraide sociale spéciale aux militaires et aux familles de militaires . . . . .		2,700.22
<b>Relevant du Département des travaux publics</b>		
Digues et bâties de Chailly . . . . .		37,914.20
Fonds de chauffage et éclairage de la Cathédrale . . . . .		9,460.23
Souterrains de la Cathédrale . . . . .		30,000.35
Fonds des vitraux de l'église de Romainmôtier . . . . .		7,151.37
Entraide entreprises privées de chemins de fer et de navigation . . . . .		286,900.76
<b>Total</b>		<b>26,600,907.78</b>

## Fonds spéciaux relevant des Hospices cantonaux et du Service de l'enfance

Actif net au 31 décembre 1968

Fonds Orphelinat Chappuis	Immeubles	161,334.—	
	Rentier et compte courant	27,531.31	188,865.31
Fonds Orphelinat Desponds	Immeubles	190,770.—	
	Rentier et compte courant	78,073.13	268,843.13
Fonds succ. Ducret-Dominé			127,578.80
Fonds Elter-Waridel	Immeubles	100,000.—	
	Rentier et compte courant	3,117.67	103,117.67
Fonds de l'enfance malheureuse et abandonnée	Immeubles	177,076.—	
	Rentier et compte courant	930,280.37	1,107,356.37
Fonds Marcot J.-F.	Immeubles		84,000.—
Fonds des apprentissages de l'enfance			138,862.16
» Bippert, Hôpital cantonal			1,468.80
» Cérésolo Pierre			3,021.85
» de cardiologie du Service de médecine II			4,387.—
» Clinique chirurgicale universitaire			11,966.30
» Clinique chirurgicale universitaire — Don Baehler / salle des enfants			41,383.43
» Clinique chirurgicale universitaire — Neurochirurgie			20,737.25
» Clinique universitaire de dermatologie			58,882.17
» Clinique médicale universitaire			32,712.45
» Dégâts d'eau à l'Hôpital cantonal			35,375.25
» Domléville Paul, Dr, fonds de bienfaisance			68,815.68
» Développement scientifique de la Polyclinique psychiatrique universitaire			41,656.45
» Développement scientifique de l'Hôpital de Cery			14,533.89
» Division autonome neurologie			8,343.10
» Dufour Gabrielle			60,896.30
» Feuz Jean Dr			6,158.86
» Gattolliat Adèle			70,265.94
» Gattolliat Adèle (Fonds de réserve forestier)			10,001.79
» Gilliard Arthur, ancien régent vaudois retraité			5,046.82
» Helfferich Louise			50,938.43
» Institut universitaire de radiologie			201,727.68
» Laboratoire central — Hôpital cantonal			1,292.10
» Mermoud, Dr			13,771.39
» Mercier J.-J.			109,453.07
	A reporter		2,892,358.43